



# La revue des marchés publics



<http://www.dacmef.gov.bf>

N° 3859 - Mercredi 17 Avril 2024

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics  
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES  
ET DE LA PROSPECTIVE

**MARCHES  
PUBLICS**

*La célérité dans la transparence*



392 Avenue Ho Chi Minh  
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01  
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25  
Site web : [www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)

**Directeur de publication**  
Le Ministre délégué Chargé du Budget

**Co-directeur de publication**  
Le Directeur Général du Contrôle  
des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers  
Alfred THIOMBIANO

**Directeur de la rédaction**  
Kouané II DRABO  
E-mail : [kouane.drabo@finances.gov.bf](mailto:kouane.drabo@finances.gov.bf)

**Rédacteur en chef**  
Abdoulaye OUATTARA  
E-mail : [arattaou68@gmail.com](mailto:arattaou68@gmail.com)

**Conception graphique  
et mise en page**  
Xavier TAPSOBA  
W. Martial GOUBA  
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE  
Bintou ILBOUDO  
Frédéric Modeste Somwaoga OUEDRAOGO  
Zoenabo SAWADOGO  
Boinzenwendé Chantal KABORE/YERBANGA  
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

# Sommaire

## **\* Résultats de dépouillements : ..... P. 3 à 24**

- Résultats provisoires des ministères, institutions  
et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 3 à 5
- Résultats provisoires des régions ..... P. 6 à 24

## **\* Avis d'Appels d'offres des ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées ..... P. 25 à 33**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 25 à 28
- Marchés de travaux ..... P. 29
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 30 à 33

## **\* Avis d'Appels d'offres des régions : ..... P. 34 à 40**

- Marchés de fournitures et services courants ..... P. 34
- Marchés de travaux ..... P. 35
- Marchés de prestations intellectuelles ..... P. 36 à 40



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers

<http://www.dgcmef.gov.bf>



# RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTRES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

## FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA (FSR-B)

DEMANDE DE PROPOSITION ACCELEREE POUR LE SUIVI-CONTROLE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE SIX POSTES DE PEAGE ET DE CONSTRUCTION DU POSTE DE PEAGE DE BITTOU, AU PROFIT DU FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA ; (PROPOSITIONS FINANCIERES). Financement : budget FSR-B, gestion 2024. Date d'ouverture des plis : 27/03/2024. Date de délibération : 29/03/2024. Nombre de plis reçus : 06. Méthode d'évaluation : Budget Déterminé

### Lot 1 : Contrôle à pied d'œuvre des travaux de construction avec clôture du poste de péage de Bittou.

Consultants	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Note technique	Appréciation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MEMO SARL	52 754 758	62 250 615	52 754 758	62 250 615	98,5	1 <sup>er</sup>
B2I	52 799 153	62 303 000	52 799 153	62 303 000	96	4 <sup>ème</sup>
Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL /CCI SARL	52 799 970	62 303 965	52 799 970	62 303 965	97	2 <sup>ème</sup>
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	41 400 000	48 852 000	41 400 000	48 852 000	97,5	3 <sup>ème</sup>
Groupement AFRIK CONSULT/BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE/INGEC-IC	52 800 000	62 304 000	52 800 000	62 304 000	96	5 <sup>ème</sup>

Retenu pour la négociation MEMO SARL, pour un montant de **soixante-deux millions deux cent cinquante mille six cent quinze (62 250 615) FCFA TTC**, avec un délai d'exécution de onze (11) mois

### LOT 2: Contrôle à pied d'œuvre des travaux de rénovation des postes de péage de Bindé, Sapaga, Pabré et Kongoussi.

Consultants	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Note technique	Appréciation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MEMO SARL	63 750 462	75 225 545	63 750 462	75 225 545	98,5	2 <sup>ème</sup>
B2I	63 799 153	75 283 000	63 799 153	75 283 000	96	5 <sup>ème</sup>
Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL /CCI SARL	63 799 153	75 283 910	63 799 153	75 283 910	97	3 <sup>ème</sup>
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	46 900 000	55 342 000	46 900 000	55 342 000	97,5	1 <sup>er</sup>
Groupement AFRIK CONSULT/BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE/INGEC-IC	63 800 000	75 284 000	63 800 000	75 284 000	96	4 <sup>ème</sup>

Retenu pour la négociation Le **Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT**, pour un montant de **cinquante-cinq millions trois cent quarante-deux mille (55 342 000) FCFA TTC**, avec un délai d'exécution de onze (11) mois

### LOT 3: Contrôle à pied d'œuvre des travaux de rénovation des postes de péage de Pâ et de Diébougou -Gaoua.

Consultants	Montants lus (en FCFA)		Montants corrigés (en FCFA)		Note technique	Appréciation
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MEMO SARL	31 755 458	37 471 440	31 755 458	37 471 440	98,5	2 <sup>ème</sup>
B2I	31 799 153	37 523 000	31 799 153	37 523 000	96	5 <sup>ème</sup>
Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL /CCI SARL	31 799 850	37 523 823	31 799 850	37 523 823	97	1 <sup>er</sup>
Groupement ATES INTERNATIONAL / ALPHA CONCEPT	29 300 000	34 574 000	29 300 000	34 574 000	97,5	3 <sup>ème</sup>
Groupement AFRIK CONSULT/BETA-IC INGENIERIE EXPERTISE/INGEC-IC	31 800 000	37 524 000	31 800 000	37 524 000	96	4 <sup>ème</sup>
Groupement MASSIVE DYNAMIC / AGENCE CAURI / ENGS SARL	21 908 068	25 851 520	21 908 068	25 851 520	85,5	6 <sup>ème</sup>

Retenu pour la négociation Le **Groupement INTEGRALE IC – SARL / BECOTEX SARL /CCI SARL**, pour un montant de **trente-sept millions cinq cent vingt-trois mille huit cent vingt-trois (37 523 823) FCFA TTC**, avec un délai d'exécution de sept (07) mois

## Résultats provisoires

### GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - PROGRAMME NATIONAL DE VOLONTARIAT AU BURKINA FASO

**Publication rectificative portant sur les montants minimum et maximum en lettres de GLOBAL TRADE COMPANY au lot 2**

Demande de prix à commandes N°2024-03/ DG/SG/PRM du 14/02/2024 pour l'acquisition de billets d'avion et assurances voyages au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB)

Référence de la publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°3819 du Mercredi 21 février 2024 ; Financement : Budget PNVB, exercice 2024 ; Date de dépouillement : 28/02/2024 ; Date de délibération : 06/03/2024 ; nombre de plis : quatre (04)

Soumissionnaires	Montants lus en FCFA HTVA		Montants corrigés en FCFA TTC		Observations	Ran g
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum		
<b>Lot 1</b>						
DONLET VOYAGES & SERVICES SARL	1 977 000	5 931 000	2 332 860	6 998 580	Non Conforme Pour n'avoir pas fourni les pièces administratives exigées jusqu'à l'expiration du délai imparti par la lettre N°2024-0007/DG-GIP-PNVB/SG/PRM du 29 février 2024 l'invitant à fournir les pièces administratives non fournies	-
GLOBAL TRADE COMPANY	1 790 000	5 370 000	2 112 200	6 336 600	Conforme	1 <sup>er</sup>
KAISER VOYAGE	1 580 000	4 740 000	1 864 400	5 593 200	Non Conforme Offre anormalement basse car elle est inférieure (5 593 200 FCFA) est inférieur au seuil minimum (5 729 559,30 FCFA)	-
MAUBAH VOYAGES	1 830 000	5 490 000	2 159 400	6 478 200	Conforme	2 <sup>ème</sup>
<b>Lot 2</b>						
DONLET VOYAGES & SERVICES SARL	3 800 000	5 900 000	4 484 000	6 962 000	Non Conforme Pour n'avoir pas fourni les pièces administratives exigées jusqu'à l'expiration du délai imparti par la lettre N°2024-0007/DG-GIP-PNVB/SG/PRM du 29 février 2024 l'invitant à fournir les pièces administratives non fournies	-
GLOBAL TRADE COMPANY	3 198 000	5 571 000	3 773 640	6 573 780	Conforme	1 <sup>er</sup>
KAISER VOYAGE	3 860 000	5 865 000	4 554 800	6 920 700	Conforme	3 <sup>ème</sup>
MAUBAH VOYAGES	3 255 000	5 665 000	3 840 900	6 684 700	Conforme	2 <sup>ème</sup>

**Attributaires :**

Lot 1 : GLOBAL TRADE COMPANY pour un montant minimum Hors Taxes d'un million sept cent quatre-vingt-dix mille (1 790 000) FCFA et un montant maximum Hors Taxes de cinq millions trois cent soixante-dix mille (5 370 000) FCFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande ;

Lot 2 : GLOBAL TRADE COMPANY pour un montant minimum Hors Taxes de trois millions cent quatre-vingt-dix-huit mille (3 198 000) FCFA et un montant maximum Hors Taxes de cinq millions cinq cent soixante-onze mille (5 571 000) FCFA avec un délai d'exécution de sept (07) jours par commande.

### OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMEGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS

**DEMANDE DE PRIX N°2024-002/ONC-AC/DG/PRM DU 26 MARS 2024 RELATIVE AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET DE REFECTION DES LOCAUX DE L'OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS.**

Financement : **Budget ONC-AC, exercice 2024**

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2024-071/MUAFH/SG/ONC-AC/PRM du 3avril 2024.

Nombre de plis reçus : **05** Nombre de plis arrivés hors délais : **00** - Date d'ouverture des plis : **08 avril 2024**

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°3846 3847 du vendredi 29 mars 2024. Date de délibération : **08 avril 2024**

**LOT UN (01) : Travaux d'aménagement et de réfection des locaux de l'ONC-AC siège**

**Budget : 25 000 000 f cfa M : 23 030 724,32 TTC 0,85M : 19 576 115 ,67TTC 1.15M :26 485 332,97 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
JAMAL MOUMOUNI ET FRERES (J.M.F)	17 655 094 HT	17 370 374 HT	Correction A l'item 2.3 de la rubrique bois alu et vitrerie lire en lettre (deux cent quatre vingt) et en chiffre (280 000). CONFORME	5 <sup>ème</sup>
CMF SARL	16 791 966 HT	17 573 436 HT	Correction Total C erreur de sommation lire 4 333 090 au lieu de 3 551 620 CONFORME	4 <sup>ème</sup>
NEW BAT CONFORT SARL	16 625 175 HT	16 625 175 HT	CONFORME	1 <sup>er</sup>
VITRERIE ET ALUMINIUM DU FASO (VITRAFA)	16 721 740 HT	16 721 740 HT	CONFORME	2 <sup>ème</sup>
MVI	19 800 999 TTC	19 800 999 TTC	CONFORME	3 <sup>ème</sup>

**ATTRIBUTAIRE : NEWBAT-CONFORT SARL,** pour un montant de **seize millions six cent vingt cinq mille cent soixante quinze (16 625 175) francs CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours.**

**LOT DEUX (02) : Travaux d'aménagement et de réfection des locaux de l'AROC Hauts-Bassins**

**Budget : 5 000 000 fcfa M : 4 798 556 TTC 0,85M : 4 078 773 TTC1.15M : 5 518 339 TTC**

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
JAMAL MOUMOUNI ET FRERES (J.M.F)	3 810 500 HTVA	3 810 500 HTVA	CONFORME	1 <sup>er</sup>

**ATTRIBUTAIRE : JAMAL MOUMOUNI ET FRERES (J.M.F) ,** pour un montant de **trois millions huit cent dix mille cinq cent francs (3 810 500) CFA HTVA** avec un délai d'exécution de **trente (30) jours.**



## Résultats provisoires

### ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS

**DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024-004/MID/SG/ENTP/DG/PRM DU 23/01/2024 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU ET IMPRIMES AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (ENTP).**

Financement : Budget de l'ENTP EXERCICE 2024. Publication : Revue des marchés publics n°3814 du 14 février 2024

Convocation de la CAM : N°2024-004/MID/SG/ENTP/DG/PRM du 22/02/2024. Date d'ouverture de plis : 28/02/2024

Date de délibération : 28/02/2024. Nombre de plis : onze (11). **Lot unique**

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Délai de livraison	Observations
<b>SINAPRO</b>	Mini 9 455 000 FHTVA Max 13 723 750 FHTVA	Mini 9 455 000 FHTVA Max 13 723 750 FHTVA	15 jours	<b>Non conforme</b> - Absence de spécifications techniques proposées dans le dossier technique
<b>IPGE</b>	Mini 11 420 500 FHTVA Max 16 455 500 FHTVA	Mini 11 420 500 FHTVA Max 16 455 500 FHTVA	15 jours	<b>Non conforme</b> - Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures
<b>GROUPE SIRA</b>	12 552 250 FCA	Mini 8 615 250 FHTVA Max 12 552 250 FHTVA	15 jours	<b>Non Conforme</b> - absence de proposition de marque sur tous les items ; - absence de proposition minimum et maximum sur la lettre de soumission ; - Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures
<b>OSC</b>	Mini 8 117 250 FHTVA Max 11 752 500 FHTVA	Mini 8 117 250 FHTVA Max 11 752 500 FHTVA	15 jours	<b>Non Conforme</b> - Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures ; - Absence d'échantillons ; - absence de marque sur certains items
<b>ECO-Afrique</b>	Mini 7 452 500 FHTVA Max 13 932 500 FHTVA	Mini 7 452 500 FHTVA Max 13 932 500 FHTVA	15 jours	<b>Conforme</b>
<b>L.P.A</b>	Mini 8 040 000 FHTVA Max 13 980 000 FHTVA	Mini 8 040 000 FHTVA Max 13 980 000 FHTVA	15 jours	<b>Non Conforme</b> - Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures ;
<b>DUSTLAB CORPORATE</b>	16 415 334 FCFA	Mini 10 977 186 FTTC Max 16 415 334 FTTC	15 jours	<b>Non conforme</b> - Absence d'une pièce administrative malgré le délai accordé de 72heures - Absence d'échantillon et de prospectus des items ; - absence de proposition minimum et maximum sur la lettre de soumission
<b>BANTIA sarl</b>	Mini 8 304 000 FHTVA Max 12 545 000 FHTVA	Mini 8 304 000 FHTVA Max 12 545 000 FHTVA	15 jours	<b>Conforme</b>
<b>PRODITEL</b>	16 509 400 FTTC	Mini 7 483 020 FHTVA Max 11 192 825 FHTVA	15 jours	<b>Non Conforme</b> - Absence de marque sur certains items ; - absence de proposition minimum et maximum sur la lettre de soumission et aucun rapport entre le montant sur la lettre de soumission et celui proposé au bordereau des prix unitaires;
<b>PLANETE SERVICES</b>	Mini 10 864 000 FTTC Max 16 244 920 FTTC	Mini 10 864 000 FTTC Max 16 244 920 FTTC	15 jours	<b>Non Conforme</b> Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures
<b>E.K. F</b>	Mini 10 702 600 FTTC Max 16 419 700 FTTC	Mini 10 702 600 FTTC Max 16 419 700 FTTC	15 jours	<b>Non conforme</b> - Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures
<b>Attributaire :</b>	<b>Lot unique : ECO-Afrique</b> pour un montant minimum de <b>Sept millions quatre cent cinquante-deux mille cinq cents (7 452 500) francs CFA HTVA</b> et un maximum de <b>Treize millions neuf cent trente-deux mille cinq cents (13 932 500) francs CFA HTVA</b>			<b>Délai de livraison quinze (15) jours pour chaque commande</b>

**DEMANDE DE PRIX A COMMANDE N°2024-003/MID/SG/ENTP/DG/PRM DU 21/01/2024 POUR LA FOURNITURE DE PAUSE CAFE AU PROFIT DE L'ECOLE NATIONALE DES TRAVAUX PUBLICS (ENTP).** Financement : Budget de l'ENTP EXERCICE 2024  
Publication : Revue des marchés publics n°3814 du 14/02/2024. Convocation de la CAM : N°2024-004/MID/SG/ENTP/DG/PRM du 22/02/2024  
Date d'ouverture de pli : 28/02/2024. Date de délibération : 28/02/2024. Nombre de pli : Douze (12)

Nom des soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA TTC avec TVA à 10%	Lot	Délai d'exécution	Observations
<b>HARMONIE SERVICES</b>	Mini 13 629 000 FTTC Max 27 258 000 FTTC	Mini 13 629 000 FTTC Max 27 258 000 FTTC	1	30 jours	Le soumissionnaire est classé premier ex aequo. Afin de les départager avec son concurrent et poursuivre la procédure avec les autres, la CAM a invité par lettre 2024 /02/ MID/ SG/ ENTP DG/ PRM, les deux soumissionnaires à proposer une offre financière. C'est ainsi que le soumissionnaire a proposé un nouveau montant de : <b>Mini : 13 603 590 FCFA TTC</b> <b>Max : 27 207 180 FCFA TTC</b> <b>Conforme</b>
	Mini 1 976 975 FTTC Max 3 953 950 FTTC	Mini 1 976 975 FTTC Max 3 953 950 FTTC	2	30 jours	<b>Conforme</b>
<b>Agence Service Bea</b>	Mini 13 125 000 FHTVA Max 26 250 000 FHTVA	Mini 14 437 500 FTTC Max 28 875 000 FTTC	1	30 jours	<b>Conforme</b>

## Résultats provisoires

LE TALIER	Mini:12 400500 FHTVA Max 24 801 000 FHTVA	Mini13 640 550 FTTC Max 27 281 100 TTC	1	30 jours	<b>Conforme</b>
	Mini 2 249 000 FTTC Max 4 498 000 FTTC	Mini 2 249 000 FTTC Max 4 498 000 FTTC	2	30 jours	<i>Non-respect de spécifications techniques demandées dans le dossier (Absence d'amuse-bouche cacahouète salée et sucrée, sésame salé et sucré, olive verte, chips, noisette)</i>  Non Conforme
RAYAN Services	Mini12 390 000 FHTVA Max 24 780 000 FHTVA	Mini13 629 000 FTTC Max 27 258 000 FTTC	1	30 jours	Le soumissionnaire est classé premier ex aequo. Afin de les départager avec son concurrent et poursuivre la procédure avec les autres, la CAM a invité par lettre 2024 /03/ MID/ SG/ ENTP DG/ PRM, les deux soumissionnaires à proposer une offre financière. C'est ainsi que le soumissionnaire a proposé une remise de 0.27% sur son offre minimum et maximum hors tva, soit un nouveau montant de : Mini : <b>13 592 202 FTTC</b> Max : <b>27 184 403 FTTC</b> La proposition de son offre est en dessous de la borne inférieure. <b>Offre anormalement basse</b>
TINEPRO	Mini 12 432 000 FHTVA Max 24 864 000 FHTVA	Mini13 675 200 FTTC Max 27 350 400 FTTC	1	30 jours	<b>Conforme</b>
MEL SERVICE	Mini 16 239 300 FTTC Max 27 396 600 FTTC	Mini16 239 300 FTTC Max 27 396 600 FTTC	1	30 jours	<b>Conforme</b>
ROSALIE SERVICE	Mini14 091 000 FTTC Max 28 182 000 FTTC	Mini14 091 000 FTTC Max 28 182 000 FTTC	1	30 jours	<b>Conforme</b>
S.B.E hope	Mini12 180 000 FHTVA Max 24 360 000 FHTVA	Mini13 398 000 FTTC Max 26 796 000 FTTC	1	30 jours	<b>Offre anormalement basse</b>
LES DELICES DE KOUDOUGOU	Mini12 348 000 FHTVA Max 24 696 000 FHTVA	Mini13 582 800 FTTC Max 27 165 600 FTTC	1	30 jours	<b>Offre anormalement basse</b>
Wouré Services	Mini 13 700 610 TTC Max 27 401 220 TTC	Mini 13 700 610 TTC Max 27 401 220 TTC	1	30 jours	<i>Absence des pièces administratives malgré le délai accordé de 72heures</i> <b>Non Conforme</b>
ENTREPRISE E.M.C.Y	Mini 13 571 250 FTTC Max 27 142 500 FTTC	Mini 13 571 250 FTTC Max 27 142 500 FTTC	1	30 jours	<i>Non-respect de spécifications techniques demandées dans le dossier (le calendrier de livraison non fourni)</i> <b>Non Conforme</b>
INTER NEGOCES	Mini 13 675 200 FTTC Max 27 350 400 FTTC	Mini 13 675 200 FTTC Max 27 350 400 FTTC	1	30 jours	<i>Non-respect de spécifications techniques demandées dans le dossier (absence petites bières variées)</i> <b>Non Conforme</b>
Attributaires	<b>Lot 1 : HARMONIE SERVICE</b> pour un montant minimum de <b>Treize millions six cent trois mille cinq cent quatre-vingt-dix (13 603 590) francs CFA TTC</b> et un maximum de <b>Vingt-sept millions deux cent sept mille cent quatre-vingts (27 207 180) francs CFA TTC.</b>				Délai de livraison de <b> trente (30) jours pour chaque commande</b>
	<b>Lot 2 : HARMONIE SERVICE</b> pour un montant minimum d'un <b>million neuf cent soixante-seize mille neuf cent soixante-quinze (1 976 975) francs CFA TTC</b> et un maximum de <b>Trois millions neuf cent cinquante-trois mille neuf cent cinquante (3 953 950) francs CFA TTC.</b>				Délai de livraison de <b> trente (30) jours pour chaque commande</b>

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et  
des Engagements Financiers**

[www.dgcmef.gov.bf](http://www.dgcmef.gov.bf)



# RESULTATS PROVISOIRES

## DES REGIONS

### REGION DU CENTRE OUEST

Demande de prix N° 2024-01/RCOS/PZR/CBGN relatif aux travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes (électrifiée) + bureau+ magasin trois (03) blocs de latrine à deux (02) postes chacun, à l'école de Suné dans la commune de Bougnounou.

**Lot 01** : travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes (électrifiée) + bureau+ magasin trois (03) blocs de latrine à deux (02) postes chacun, à l'école de Suné dans la commune de Bougnounou.

**FINANCEMENT** : Budget Communal, fond transféré du MENAPLN Gestion 2024.

**DATE DE PUBLICATION** : Quotidien N°3838 du mardi 04 mars 2024. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : 29 MARS 2024

**NOMBRE DE SOUMISSIONNAIRES** : Quatre (04). **NOMBRE DE LETTRE DE DEMANDE D'ECLAISSEMENT** : 03

Convocation de la CCAM : lettre N°2024-01/C-BGN/M/CCAM du 26 mars 2024.

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU	MONTANT CORRIGE	OBSERVATIONS
AFRICA GENERAL BUIDING	LOT 01 : 30 853 756 HTVA	LOT 01 : 30 653 756 HTVA	CONFORME
E. ZOWKF	LOT 01 : 31 135 420 HTVA	LOT 01 : 31 010 420 HTVA	CONFORME
SOCOSOB-Sarl	LOT 01 : 31 700 000 HTVA	LOT 01 : 31 700 000 HTVA	CONFORME
EGB	LOT 01 : 37 000 000 HTVA	LOT 01 : 37 000 000 HTVA	CONFORME
Attributaires	INFRUCTUEUX pour insuffisance technique du dossier : au regard d'un certains nombres d'insuffisances constatées par les soumissionnaires dans le dossier de demande de prix et reconnus par la commission. Par voie de conséquence, elle déclare infructueux la présente demande de prix N° 2024-01/RCOS/PZR/CBGN relative aux travaux de construction d'un (01) bloc de trois (03) salles de classes (électrifiée) + bureau+ magasin trois (03) blocs de latrine à deux (02) postes chacun, à l'école de Suné dans la commune de Bougnounou		

## Résultats provisoires

### REGION DE L'EST

Appel d'offres ouvert n°2024-001/MATDS/REST/GVRT-FGRM/SG du 05 janvier 2024 pour les travaux d'entretien courant du réseau routier classé, des pistes rurales et des travaux par la méthode de haute intensité de main d'œuvre (HIMO) de l'année 2024 dans la région de l'est  
Financement FONDS SPECIAL ROUTIER DU BURKINA - Gestion 2024

Convocation n°2024 - Dates d'ouverture et de délibération : **16/02/2024 et 25/03/2024** - Nombre de soumissionnaires : Cinquante-trois (53)

#### HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION

Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 1 HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
<b>PAS DE SOUMISSIONNAIRE</b>							
<b>Attributaire</b> <i>INFRUCTUEUX</i>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 2 HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
<b>COGESS</b>	8 195 000						<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion benne A.9725 D6 03)
<b>Attributaire</b> <i>INFRUCTUEUX</i>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 3 HIMO: CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
<b>AFRICA KOSMOS</b>		MINI MAXI : 10 947 061	MAXI + 170 794 soit une variation de 1,56%		MINI MAXI : 9 421 911	MINI MAXI : 11 117 855	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 680 036 FCFA dans le devis au lieu de 800 000 FCFA Tâche 100a : Lire 680 036 FCFA dans le devis au lieu de 400 000 FCFA Tâche 100c : Lire 136 007 FCFA dans le devis au lieu de 200 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 448 662 FCFA dans le devis au lieu de 400 000 FCFA Total général TTC : Erreur de sommation, lire 11 117 855 FCFA dans le devis au lieu de 10 947 061 FCFA soit une variation de 1,56%.
<b>Attributaire</b> <i>AFRICA KOSMOS pour un montant HTVA de neuf millions quatre cent vingt un mille neuf cent onze (9 421 911) F CFA et un montant TTC de onze million cent dix-sept mille huit cent cinquante-cinq (11 117 855) F CFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois.</i>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 4 HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
<b>EXPERT SARL</b>		MINI MAXI : 11 792 920	MINI MAXI +309 848 Soit une variation de 2,63%		MINI MAXI : 10 256 583	MINI MAXI : 12 102 768	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 710 988 FCFA dans le devis au lieu de 700 000 FCFA Tâche 100a : Lire 710 988 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 142 198 FCFA dans le devis au lieu de 140 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 488 409 FCFA dans le devis au lieu de 450 000 FCFA Total général TTC MAXI : Erreur de sommation, lire 12 102 768 FCFA dans le devis au lieu de 11 792 920 FCFA. Soit une variation de 2,63%.
<b>Attributaire</b> <i>INFRUCTUEUX car l'entreprise EXPERT SARL est déjà attributaire du lot 4 Pistes Rurales</i>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 5 HIMO: CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
<b>ASSOCIATION VIE SAINE(VISA)</b>	MINI MAXI : 11 488 000	MINI MAXI : 13 555 840	MINI MAXI +654 911 soit une variation de 4,80%		MINI MAXI : 12 043 009	MINI MAXI : 14 210 751	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 837 969 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 837 969 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 167 594 FCFA dans le devis au lieu de 162 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 573 477 FCFA dans le devis au lieu de 700 000 FCFA Total général HTVA maxi : Erreur de sommation, lire 12 043 009 FCFA dans le devis au lieu de 11 488 000 FCFA soit une variation de 4,80%.



## Résultats provisoires

AEC-BTP		MINI MAXI : 14 118 073	MINI MAXI +93 297 Soit une variation de 0,66%.	MINI MAXI : 12 043 534	MINI MAXI : 14 211 370	<b>CONFORME</b>	
PACO BTP		MINI MAXI : 13 737 560	MINI MAXI +1 168 270 soit une variation de 8,50%.	MINI MAXI : 12 632 059	MINI MAXI : 14 905 830	<b>CONFORME</b>	
COGESS		MINI MAXI : 11 205 000				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion benne A.9725 D6 03)	
Attributaire	<b>ASSOCIATION VIE SAINE(VISA) pour un montant HTVA de douze millions deux quarante-trois mille neuf (12 043 009) FCFA et un montant TTC de quatorze millions deux cent dix mille sept cent cinquante un (14 210 751) F CFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 6 HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
AFRICA KOSMOS	-	MINI MAXI : 12 493 840	MINI MAXI +398 101 soit une variation de 3,18%	MINI MAXI : 10 925 374	MINI MAXI : 12 891 941	<b>CONFORME</b>	
GLOBAL EXPERTISE	MINI MAXI : 10 240 308	MINI MAXI : 12 083 563	MINI MAXI -378 584 soit une variation de 3,13%	MINI MAXI : 9 919 474	MINI MAXI : 11 704 979	<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour offre anormalement basse.	
ASSOCIATION LPT AFRIQUE	MINI MAXI : 11 397 500	MINI MAXI : 13 449 050	MINI MAXI -712 603 soit une variation de 5,30%	MINI MAXI : 10 793 599	MINI MAXI : 12 736 447	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 780 508 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 780 508 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 156 102 FCFA dans le devis au lieu de 335 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 513 981 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Total général HTVA maxi : Erreur de sommation, lire 10 793 599 FCFA dans le devis au lieu de 11 397 500 FCFA. Soit une variation de -5,30%.	
MORIAFA TRADING		MINI MAXI 14 576 540				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour lettre de soumission ainsi que le devis (HIMO lot 6) non conforme à la quittance fournie Pistes Rurales lot 6	
Attributaire	<b>ASSOCIATION LPT AFRIQUE pour un montant HTVA de dix millions sept cent quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-dix-neuf (10 793 599) FCFA et un montant TTC de douze millions sept cent trente-six mille quatre cent quarante-sept (12 736 447) FCFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 7 HIMO : CATEGORIE T1 ou T2 ou ASSOCIATION</b>							
AEC -BTP	-	MINI MAXI : 16 525 629	MINI MAXI +1 404 215 soit une variation de 8,50%	MINI MAXI : 15 194 783	MINI MAXI : 17 929 844	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 1 013 710 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 1 013 710 FCFA dans le devis au lieu de 150 000 FCFA Tâche 100c : Lire 202 742 FCFA dans le devis au lieu de 100 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 723 561 FCFA dans le devis au lieu de 1 013 710 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 17 929 844 FCFA dans le devis au lieu de 16 525 629 FCFA. Soit une variation de 8,50%.	
GLOBAL EXPERTISE	MINI MAXI : 13 299 810	MINI MAXI : 15 693 776	MINI MAXI -130 991 soit une variation de 0,83%	MINI MAXI : 13 188 801	MINI MAXI : 15 562 785	<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour offre anormalement basse	
MGS SARL	-	MINI MAXI : 18 603 709	MINI MAXI +161 271 soit une variation de 0,87%	MINI MAXI : 15 902 525	MINI MAXI : 18 764 980	<b>CONFORME</b>	

## Résultats provisoires

MORIAFA TRADING		MINI MAX : 18 591 573				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour lettre de soumission HIMO7 non conforme à la quittance Pistes Rurales lot 7 et appartenant à une autre entreprise (GMS)	
LPT AFRIQUE		MINI MAX 15 974 160				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour reçu d'achat du trésor non fourni	
ENTREPRISE YOUMANLI ET FRERES		MINI MAX: 16 587 956				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentiques (camions benne A.7556 F4 03 IT ; A.7517 F4 03 IT ; A.7518 F4 03 IT)	
<b>Attributaire</b> AEC -BTP pour un montant HTVA de quinze millions cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent quatre-vingt-trois (15 194 783) FCFA et un montant TTC de dix-sept millions neuf cent vingt-neuf mille huit cent quarante-quatre (17 929 844) FCFA avec un délai d'exécution de douze (12) mois.							
<b>PISTES RURALES : CATEGORIE T3 OU T4</b>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 1 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
AFRICA KOSMOS	-	MINI : 86 364 554 MAXI : 115 308 514	MINI 5 613 892 soit une variation de 6,5% MAXI 5 614 520 soit une variation de 4,87%	MINI : 77 947 836 MAXI : 102 477 147	MINI : 91 978 446 MAXI : 120 923 034	<b>Conforme</b> Tâche 100 : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 5000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 4 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 443 446 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 4 879 864 FCFA dans le devis au lieu de 5 000 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 120 923 034 FCFA dans le devis au lieu de 115 308 514 FCFA soit une variation de 4,87%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 91 978 446 FCFA dans le devis au lieu de 86 364 554 FCFA soit une variation de 6,5%.	
3MES-COM		MINI : 89 455 333 MAXI : 117 909 758	MINI +1 318 021 soit une variation de 1,47%. MAXI +1 318 713 soit une variation de 1,12%.	MINI : 76 926 571 MAXI : 101 041 077	MINI : 90 773 354 MAXI : 119 228 471	<b>CONFORME</b>	
AXEL		MINI 86 467 520 MAXI 117 258 233	MINI +10 086 768 soit une variation de 11,88%. MAXI +10 087 500 soit une variation de 8,80%.	MINI 81 825 668 MAXI 107 920 113	MINI 96 554 288 MAXI 127 345 733	<b>CONFORME</b>	
EOBF		MINI 96 094 999 MAXI 127 621 466				<b>NON CONFORME</b> Matériel non authentique (camion benne 11 HP 2955)	
EICD SARL		MINI 90 147 399 MAXI 118 348 125				<b>NON CONFORME</b> Matériels non authentique (camion benne A.0110 E3 03 ; citerne 11 LL 2625)	
EDIF SARL	MINI 68 643 510 MAXI 94 195 115		MINI +11 968 088 soit une variation de 17,43%. MAXI +11 968 600 soit une variation de 12,70%.	MINI 80 611 598 MAXI 106 163 715		<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 443 446 FCFA dans le devis au lieu de 250 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 055 415 FCFA dans le devis au lieu de 7 215 000 FCFA Total général HTVA maxi : Erreur de sommation, lire 106 163 715 FCFA dans le devis au lieu de 94 195 115 FCFA soit une variation de 12,70%. Total général HTVA mini : Erreur de sommation, lire 80 611 598 FCFA dans le devis au lieu de 68 643 510 FCFA soit une variation de 17,43%.	
ENTREPRISE DE		MINI 84	MINI 13 114 738		MINI 97	<b>NON CONFORME</b>	

## Résultats provisoires

<b>CONSTRUCTION NABA ET FRERES</b>		215 479 MAXI 115 534 106,8	soit une variation de MAXI 12 840 272 soit une variation de		330 217 MAXI 128 374 379	<b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 700 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 443 446 FCFA dans le devis au lieu de 2 500 000 FCFA Tâche 206j : Lire 700 dans le bordereau des prix au lieu de 750 Tâche 1000 : Lire 5 180 564 FCFA dans le devis au lieu de 5 700 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 128 374 379 FCFA dans le devis au lieu de 115 534 106,8 FCFA soit une variation de 11,11 %. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 97 330 217 FCFA dans le devis au lieu de 84 215 479 FCFA soit une variation de 15,57%.
<b>SOCIETE GENERALE WENDKOUNI SARL</b>		MINI 87 283 638 MAXI 118 651 006				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour garanti de soumission non fourni
<b>GEBEC SARL</b>	MINI 76 260 000 MAXI 103 025 070					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer D7 A.6665 E5 03 ; niveleuse A.8198 E5 03 ; pelle chargeur A.0482 T1 03 ; camions bennes : A.9678 E4 03, A.0353 E7 03 ; compacteur A.6669 E5 03)
<b>PROBACOR SARL</b>		MINI 93 674 019 MAXI 120 176 613				<b>NON CONFORME</b> Écarté pour agrément technique expiré (28/12/2018) et récipissé de renouvellement non fourni
<b>COGETRA</b>		MINI 94 117 366 MAXI 127 804 915	MINI +9 689 277 soit une variation de 10,30% MAXI +9 689 984 soit une variation de 7,58%	MINI 87 971 731 MAXI 116 521 101	MINI 103 806 643 MAXI 137 494 899	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 3 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 443 446 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 548 624 FCFA dans le devis au lieu de 7 215 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 137 494 899 FCFA dans le devis au lieu de 127 804 915 FCFA soit une variation de 7,58%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 103 806 643 FCFA dans le devis au lieu de 94 117 366 FCFA soit une variation de 10,29%. 3MES-COM est 1er au LOT 1 Pistes Rurales et LOT 2 Routes en Terre, AFRICA KOSMOS étant 2eme au LOT 1 Pistes Rurales et GROUPE TIHAN SARL étant aussi 2eme au LOT 2 Routes en Terre une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. Après la combinaison avantageuse pour l'administration 3MES-COM est attributaire au lot 2 Routes en Terre et AFRICA KOSMOS étant déjà attributaire du lot 3 HIMO et ne saurai être attributaire d'un deuxième lot, AXEL est également attributaire au lot 2 Pistes Rurales donc l'entreprise COGETRA devient attributaire du lot 1 Pistes Rurales.
<b>PACO-BTP</b>		MINI 88 735 316 MAXI 123 667 245	MINI 18 236 242 MAXI 18 236 243		MINI 106 971 254 MAXI 141 903 879	<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 6 116 298 FCFA Tâche 100a : Lire 7 217 232 FCFA dans le devis au lieu de 6 116 298 FCFA Tâche 100c : Lire 1 443 446 FCFA dans le devis au lieu de 1 223 260 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 726 549 FCFA dans le devis au lieu de 4 000 009 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 141 903 879 FCFA dans le devis au lieu de 123 667 245 FCFA. Soit une variation de 14,75 %. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 106 971 254 FCFA dans le devis au lieu de 88 735 316 FCFA. Soit une variation de 20,55%.
<b>ERK</b>		MINI 93 576 643				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour agrément technique expiré (28/12/2018),

## Résultats provisoires

		MAXI 127 941 943				récipissé de renouvellement et garantie de soumission non fourni	
<b>Attributaire</b>	<p><b>COGETRA pour :</b>  <b>un montant minimum HTVA de quatre-vingt-sept millions neuf cent soixante-onze mille sept cent trente un (87 971 731) FCFA soit un montant minimum TTC de cent trois millions huit cent six mille six cent quarante-trois (103 806 643) FCFA</b>  <b>un montant maximum HTVA de cent seize millions cinq cent vingt un mille cent un (116 521 101) FCFA soit un montant maximum TTC de cent trente-sept millions quatre cent quatre-vingt-quatorze huit cent quatre-vingt-dix-neuf (137 494 899) FCFA</b>  <b>un délai d'exécution de douze (12) mois.</b></p>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 2 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
GMS	-	MINI 53 505 158 MAXI 69 779 193	MINI 0 MAXI 0	MINI 45 343 354 MAXI 59 134 909	MINI 53 505 158 MAXI 69 779 193	<b>CONFORME</b>	
EDIF SARL	MINI 39 371 635 MAXI 53 040 590	MINI 46 458 529 MAXI 62 587 896	MINI +6 962 661 soit une variation de 14,98% MAXI +6 961 933 soit une variation de 11,12%	MINI 45 272 195 MAXI 58 940 533	MINI 53 421 190 MAXI 69 549 829	<p><b>CONFORME ATTRIBUTAIRE</b>  Tâche 100 : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 1 100 000 FCFA  Tâche 100a : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA  Tâche 100c : Lire 823 477 FCFA dans le devis au lieu de 250 000 FCFA  Tâche 1000 : Lire 2 806 692 FCFA dans le devis au lieu de 4 115 000 FCFA  Total général HTVA maxi : Erreur de sommation, lire 58 940 533 FCFA dans le devis au lieu de 53 040 590 FCFA. Soit une variation de 11,12%.  Total général HTVA mini : Erreur de sommation, lire 45 271 856 FCFA dans le devis au lieu de 39 371 635 FCFA soit une variation de 14,98%.</p>	
AXEL		MINI 50 436 880 MAXI 67 230 985	MINI +4 860 449 soit une variation de 9,64% MAXI +4 860 095 soit une variation de 7,23%	MINI 46 862 143 MAXI 56 975 411	MINI 55 297 329 MAXI 67 230 985	<b>CONFORME</b>	
POWER NEGOCE		MINI 50 851 878 MAXI 67 539 209	MINI +3 759 262 soit une variation de 7,39% MAXI +3 758 884 soit une variation de 5,56%	MINI 46 280 627 MAXI 60 422 113	MINI 54 611 140 MAXI 71 298 093	<b>CONFORME</b>	
GROUPE TIHAN SARL		MINI 61 903 877 MAXI 77 997 317	MINI -9 687 307 soit une variation de 15,65%. % MAXI -9 870 480 soit une variation de 12,65%.	MINI 44 250 934 MAXI 57 734 608	MINI 52 216 102 MAXI 68 126 837	<p><b>NON CONFORME</b>  <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE CV du chef d'équipe ouvrage non fourni</b>  Tâche 100 : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 15 000 000 FCFA  Tâche 100a : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA  Tâche 100c : Lire 823 477 FCFA dans le devis au lieu de 2 500 000 FCFA  Tâche 206e : Lire 6 100 FCFA en lettre dans le bordereau au lieu de 6 500 FCFA  Tâche 1000 : Lire 2 749 267 FCFA dans le devis au lieu de 3 279 954 FCFA au maxima  Tâche 1000 : Lire 2 749 267 FCFA dans le devis au lieu de 2 603 191 FCFA au minima  Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 68 126 837 FCFA dans le devis au lieu de 77 997 317 FCFA. Soit une variation de -12,65%.  Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 52 216 570 FCFA dans le devis au lieu de 61 903 877 FCFA soit une variation de -15,65%.</p>	
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION NABA ET		MINI 48 418 473,9 MAXI 65	MINI +8 756 772 soit une variation de	MINI 48 453 598 MAXI 63	MINI 57 175 246 MAXI 74	<b>NON CONFORME</b>	



## Résultats provisoires

FRERES		892 356,4	18,09%. MAXI +8 756 440 soit une variation de 13,29%.	261 691	648 796	<b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 400 000 FCFA Tâche 100a : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 300 000 FCFA Tâche 100c : Lire 823 477 FCFA dans le devis au lieu de 650 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 3 012 461 FCFA dans le devis au lieu de 3 300 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 74 648 796 FCFA dans le devis au lieu de 65 892 356,4 FCFA. Soit une variation de 13,29%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 57 175 246 FCFA dans le devis au lieu de 48 418 473,9 FCFA soit une variation de 18,09%.
MGS SARL		MINI 58 359 200 MAXI 79 697 954	MINI +8 382 491 soit une variation de 14,36%. MAXI +8 377 236 soit une variation de 10,51%.	MINI 56 560 755 MAXI 74 639 991	MINI 66 741 691 MAXI 88 075 190	<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR OFFRE HORS ENVELOPPE</b> Tâche 100 : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 800 000 FCFA Tâche 100a : Lire 4 117 387 FCFA dans le devis au lieu de 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 823 477 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 3 554 285 FCFA dans le devis au lieu de 3 211 459 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 88 075 190 FCFA dans le devis au lieu de 79 697 954 FCFA. Soit une variation de 10,51%. <b>Le montant maximum de la soumission après correction est supérieur au montant prévisionnel du lot donc hors enveloppe.</b> Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 66 741 691 FCFA dans le devis au lieu de 58 359 200 FCFA soit une variation de 14,36%.
EOBF		MINI 54 911 604 MAXI 71 792 817				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion benne 11 HP 2955)
SOCIETE GENERALE WENDKOUNI SARL		MINI 49 774 286 MAXI 66 559 919				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour garanti de soumission non fourni
COGETRA		MINI 57 433 781 MAXI 76 544 098	MINI +5 615 771 soit une variation de 9,78%. MAXI +5 615 393 soit une variation de 7,34%.	MINI 53 431 824 MAXI 69 626 687	MINI 63 049 552 MAXI 82 159 491	<b>CONFORME</b>
<b>Attributaire</b>	<b>EDIF SARL pour :</b> <b>un montant minimum HTVA de quarante-cinq millions deux cent soixante-douze mille cent quatre-vingt-quinze (45 272 195) FCFA soit un montant minimum TTC de cinquante-trois millions quatre cent vingt un mille cent quatre-vingt-dix (53 421 190) FCFA</b> <b>un montant maximum HTVA de cinquante-huit millions neuf cent quarante mille cinq cent trente-trois (58 940 533) FCFA soit un montant maximum TTC de soixante-neuf millions cinq cent quarante-neuf mille huit cent vingt-neuf (69 549 829) FCFA</b> <b>un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>					
<b>Nom du soumissionnaire</b>	<b>Montant soumission HTVA (F CFA)</b>	<b>Montant soumission n TTC (F CFA)</b>	<b>Correction opérée en plus ou moins-value</b>	<b>Montant corrigé HTVA (F CFA)</b>	<b>Montant corrigé TTC (F CFA)</b>	<b>Appréciation générale</b>
<b>Lot 3 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4</b>						
AKARIME SERVICES SARL	MINI 35 052 292 MAXI 47 619 330	MINI 41 361 704 MAXI 56 190 809	MINI +5 397 577 soit une variation de 13,04%. MAXI +5 397 707 soit une variation de 9,6%	MINI 39 626 509 MAXI 52 193 658	MINI 46 759 281 MAXI 61 588 516	<b>CONFORME</b>
GLOBAL CONSULTING AND SERVICES	MINI 34 896 228 MAXI 45 930 671	MINI 41 177 549 MAXI 54 198 192	MINI +961 450 soit une variation de 2,33%	MINI 35 711 016 MAXI 46 745 566	MINI 42 138 999 MAXI 55 159 768	<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour offre anormalement basse

## Résultats provisoires

			MAXI +961 576 soit une variation de 1,77 %			
EKF		MINI 44 862 001 MAXI 58 351 262	MINI -1 419 271 soit une variation de 3,16% MAXI -1419 135 soit une variation de 2,43 %	MINI 36 815 873 MAXI 48 247 565	MINI 43 442 730 MAXI 56 932 127	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 3 392 918 FCFA dans le devis au lieu de 3 500 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 2 297 503 FCFA dans le devis au lieu de 3 392 918 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 56 932 127 FCFA au lieu de 58 351 262 FCFA. Soit une variation de -2,43%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 43 442 730 FCFA au lieu de 44 862 001 FCFA. Soit une variation de -3,16%. L'entreprise GLOBAL CONSULTING AND SERVICE est attributaire au lot 7 Pistes Rurales et 2eme au lot 6 PR donc CLARA BUSINESS PLUS devient 2eme au lot 6 Pistes Rurales. EKF étant 1er au LOT 3 Pistes Rurales et LOT 6 Pistes Rurales, POWER NEGOCE étant 2eme au LOT 3 Pistes Rurales et CLARA BUSINESS PLUS étant aussi 2eme au LOT 6 Pistes Rurales une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. La combinaison la plus avantageuse est : EKF est attributaire au lot 3 Pistes Rurales et CLARA BUSINESS PLUS au lot 6 Pistes Rurales.
EDGARD SERVICES	MINI 35 828 238 MAXI 48 895 816	MINI 42 277 321 MAXI 57 697 063	MINI +5 826 421 soit une variation de 13,78% MAXI +5 826 561 soit une variation de 10,10%	MINI 40 765 883 MAXI 53 833 580	MINI 48 103 742 MAXI 63 523 624	<b>CONFORME</b>
BASSNEERE COMMERCE INTERNATIONAL (BCI) SARL		MINI 45 062 229 MAXI 60 299 941	MINI +2 859 034 soit une variation de 6,34% MAXI +2 859 181 soit une variation de +4,74%	MINI 40 611 240 MAXI 53 524 680	MINI 47 921 263 MAXI 63 159 122	<b>CONFORME</b>
POWER NEGOCE		MINI 43 144 892 MAXI 57 995 833	MINI +3 474 886 soit une variation de 8,05% MAXI +3 475 022 soit une variation de 5,99%	MINI 39 508 286 MAXI 52 093 945	MINI 46 619 778 MAXI 61 470 855	<b>CONFORME</b>
AFRIK LONNYA		MINI 43 263 218 MAXI 58 781 478	MINI +5 384 148 soit une variation de 12,44% MAXI +5 384 276 soit une variation de 9,16%	MINI 41 226 581 MAXI 54 377 758	MINI 48 647 366 MAXI 64 165 754	<b>CONFORME</b>
ENTREPRISE YOUMANLI ET FRERES		MINI 40 921 444 MAXI 54 672 842,7				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (camions bennes A.7556 F4 03 IT, A.7517 F4 03 IT, A.7518 F4 03 IT)
<b>Attributaire</b>	<b>EKF pour :</b> un montant minimum HTVA de trente-six millions huit cent quinze mille huit cent soixante-treize (36 815 873) FCFA et un montant minimum TTC de quarante-trois millions quatre cent quarante-deux mille sept cent trente (43 442 730) FCFA un montant maximum HTVA de quarante-huit millions deux cent quarante-sept mille cinq cent soixante-cinq (48 247 565) FCFA soit un montant maximum TTC de cinquante-six millions neuf cent trente-deux mille cent vingt-sept (56 932 127) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.					

Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			

## Résultats provisoires

Lot 4 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4						
EXPERT SARL	-	MINI 21 684 388 MAXI 28 167 638	MINI 15 791 soit une variation de 0,07% MAXI 15 772 soit une variation de 0,05%	MINI 18 389 982 MAXI 23 884 246	MINI 21 700 179 MAXI 28 183 410	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 3 392 918 FCFA dans le devis au lieu de 3 500 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 2 297 503 FCFA dans le devis au lieu de 3 392 918 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 56 932 127 FCFA au lieu de 58 351 262 FCFA. Soit une variation de -2,43%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 43 442 730 FCFA au lieu de 44 862 001 FCFA. Soit une variation de -3,16%.
MGS SARL		MINI 22 751 807 MAXI 30 361 509				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour n'avoir pas fourni la quittance de trésor public
<b>Attributaire</b>	<b>EXPERT SARL pour :</b> un montant minimum HTVA de Dix-huit millions trois cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent quatre-vingt-deux (18 389 982) FCFA et un montant minimum TTC de Vingt un millions sept cent mille cent soixante-dix-neuf (21 700 179) FCFA un montant maximum HTVA de vingt-trois millions huit cent quatre-vingt-quatre mille deux cent quarante-six (23 884 246) FCFA soit un montant maximum TTC de vingt-huit millions cent quatre-vingt-trois mille quatre cent dix (28 183 410) FCFA ; un délai d'exécution de douze (12) mois.					
Lot 5 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4						
GLOBAL CONSULTING AND SERVICES	MINI 28 554 949 MAXI 38 039 035	MINI 33 694 840 MAXI 44 886 061	MINI +2 373 299 soit une variation de 7,04 % MAXI +2 372 480 soit une variation de 5,29%	MINI 30 566 219 MAXI 40 049 611	MINI 36 068 139 MAXI 47 258 541	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 2 775 385 FCFA dans le bordereau au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 2 775 385 FCFA dans le bordereau au lieu de 1 200 000 FCFA Tâche 100c : Lire 678 584 FCFA dans le bordereau au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 1 963 882 FCFA dans le bordereau au lieu de 2 775 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 48 665 007 FCFA au lieu de 47 373 757 FCFA. Soit une variation de 2,72%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 37 169 423 FCFA au lieu de 35 877 184 FCFA. Soit une variation de 3,60%. GLOBAL CONSULTING AND SERVICE est attributaire du lot 7 Pistes Rurales et ne peut être attributaire d'un autre lot, BASNEERE COMMERCE INTERNATIONAL (BCI) étant 2eme au lot 5 Pistes Rurales devient attributaire dudit lot.
BASSNEERE COMMERCE INTERNATIONAL (BCI SARL)		MINI 35 877 194 MAXI 47 373 757	MINI +1 292 239 soit une variation de 3,60 % MAXI +1 291 250 soit une variation de 2,72%	MINI 31 499 511 MAXI 41 241 531	MINI 37 169 423 MAXI 48 665 007	<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (camions bennes A.7556 F4 03 IT, A.7517 F4 03 IT, A.7518 F4 03 IT)
ENTREPRISE YOUMANLI ET FRERES	MINI 34 164 060,92 MAXI 44 930 482,4					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (camions bennes A.7556 F4 03 IT, A.7517 F4 03 IT, A.7518 F4 03 IT)
<b>Attributaire</b>	<b>BASSNEERE COMMERCE INTERNATIONAL (BCI SARL) pour :</b> un montant minimum HTVA de trente un millions quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent onze (31 499 511) FCFA et un montant minimum TTC de trente-sept millions cent soixante-neuf mille quatre cent vingt-trois (37 169 423) FCFA un montant maximum HTVA de quarante un millions deux cent quarante un mille cinq cent trente un (41 241 531) FCFA soit un montant maximum TTC de quarante-huit millions six cent soixante-cinq mille sept (48 665 007) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.					
Lot 6 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4						
GLOBAL CONSULTING AND SERVICES	MINI 34 668 896 MAXI 45 831 669	MINI 40 909 297 MAXI 54 081 369	MINI +3 053 335 soit une variation de 7,46 % MAXI +3 053 973 soit une variation de 5,65%	MINI 37 256 468 MAXI 48 419 781	MINI 43 962 632 MAXI 57 135 342	<b>CONFORME</b>
ECOGES SARL		MINI 47 343	MINI +284 soit une	MINI 40	MINI 47 343	

## Résultats provisoires

		624 MAXI 61 971 600	variation de 0,0006 % MAXI +396 soit une variation de 0,0006 %	121 956 MAXI 52 518 641	908 MAXI 61 971 996	<b>CONFORME</b>
EKF		MINI 44 494 805 MAXI 57 281 198	MINI -1 472 724 soit une variation de 7,21%  MAXI -1 472 044 soit une variation de 5,46%	MINI 36 459 391 MAXI 47 295 893	MINI 43 022 081 MAXI 55 809 154	<b>CONFORME</b>
CLARA BUSINESS PLUS		MINI 42 295 985 MAXI 55 848 319	MINI +3 051 252 soit une variation de 13,78% MAXI +3 051 762 soit une variation de 10,10%	MINI 38 429 862 MAXI 49 915 323	MINI 45 347 237 MAXI 58 900 081	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 3 392 918 FCFA dans le devis au lieu de 3 500 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 2 297 503 FCFA dans le devis au lieu de 3 392 918 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 56 932 127 FCFA au lieu de 58 351 262 FCFA. Soit une variation de -2,43%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 43 442 730 FCFA au lieu de 44 862 001 FCFA. Soit une variation de -3,16%. L'entreprise GLOBAL CONSULTING AND SERVICE est attributaire au lot 7 Pistes Rurales et 2eme au lot 6 PR donc CLARA BUSINESS PLUS devient 2eme au lot 6 Pistes Rurales. EKF étant 1er au LOT 3 Pistes Rurales et LOT 6 Pistes Rurales, POWER NEGOCE étant 2eme au LOT 3 Pistes Rurales et CLARA BUSINESS PLUS étant aussi 2eme au LOT 6 Pistes Rurales une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. La combinaison la plus avantageuse est : EKF est attributaire au lot 3 Pistes Rurales et CLARA BUSINESS PLUS au lot 6 Pistes Rurales.
COMINA SARL		MINI 42 581 633 MAXI 56 253 388	MINI +3 050 222 soit une variation de 7,16% MAXI +3 050 775 soit une variation de 5,42%	MINI 37 256 468 MAXI 48 419 781	MINI 43 962 632 MAXI 57 135 342	<b>CONFORME</b>
EOBF		MINI 43 997 823 MAXI 57 263 901				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion benne 11 HP 2955)
<b>Attributaire</b>	<b>CLARA BUSINESS PLUS pour :</b> <b>un montant minimum HTVA de trente-huit millions quatre cent vingt-neuf mille huit cent soixante-deux (38 429 862) FCFA et un montant minimum TTC de quarante-cinq millions trois cent quarante-sept mille deux cent trente-sept (45 347 237) FCFA un montant maximum HTVA de quarante-neuf millions neuf cent quinze mille trois cent vingt-trois (49 915 323) FCFA soit un montant maximum TTC de cinquante-huit millions neuf cent mille quatre-vingt-un (58 900 081) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>					
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value -      +	Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
<b>Lot 7 PISTES RURALES : CATEGORIE T3 ou T4</b>						
GLOBAL CONSULTING AND SERVICES	MINI 19 667 478 MAXI 25 525 653	MINI 23 207 624 MAXI 30 120 270	MINI +115 904 soit une variation de 0,5 % MAXI +115 915 soit une variation de 0.38%	MINI 19 765 702 MAXI 25 623 886	MINI 23 233 528 MAXI 30 236 185	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 1 898 373 FCFA dans le bordereau au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 1 898 373 FCFA dans le bordereau au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 379 675 FCFA dans le bordereau au lieu de 900 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 1 220 185 FCFA dans le bordereau au lieu de 1 898 373 FCFA Total général HTVA maxi : Erreur de sommation, lire 25 623 886 FCFA au lieu de 25 525 653 FCFA soit une variation de 0.38%. Total général HTVA mini : Erreur de sommation, lire 19 765 702 FCFA au lieu de 19 667 478 FCFA soit une variation de 0.5%.
EXPERT SARL		MINI 23 135 977 MAXI 30 143 525	MINI+ 486 752 soit une variation de 2,10 % MAXI +486 762	MINI 20 019 262 MAXI 25 957 870	MINI 23 622 729 MAXI 30 630 287	<b>CONFORME</b>



## Résultats provisoires

			soit une variation de 1,61%				
<b>Attributaire</b>	<b>GLOBAL CONSULTING AND SERVICES pour :</b> <b>un montant minimum HTVA de dix-neuf millions sept cent soixante-cinq mille sept cent deux (19 765 702) FCFA et un montant minimum TTC de vingt-trois millions trois cent vingt-trois mille cinq cent vingt-huit (23 323 528) FCFA un montant maximum HTVA de vingt-cinq millions six cent vingt-trois mille huit cent quatre-vingt-six (25 623 886) FCFA soit un montant maximum TTC de trente millions deux cent trente-six mille cent quatre-vingt-cinq (30 236 185) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.</b>						
<b>ROUTE EN TERRE CATEGORIE T3 ou T4</b>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 1 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
GMS		MINI 78 247 037 MAXI 102 848 267	MINI 0 MAXI 0		MINI 66 311 048 MAXI 87 159 548	MINI 78 247 037 MAXI 102 848 267	<b>CONFORME</b>
POWER NEGOCE		MINI 71 402 706 MAXI 94 665 911	MINI +4 307 910 soit une variation de 6,03% MAXI +4 307 938 soit une variation de 4,55%		MINI 64 161 539 MAXI 83 876 143	MINI 75 710 616 MAXI 98 973 849	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 6 071 224 FCFA dans le devis au lieu de 7 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 6 071 224 FCFA dans le devis au lieu de 1 350 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 214 245 FCFA dans le devis au lieu de 1 350 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 3 994 102 FCFA dans le devis au lieu de 4 000 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 98 973 849 FCFA dans le devis au lieu de 94 665 911 FCFA soit une variation de 4,55%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 75 710 616 FCFA dans le devis au lieu de 71 402 706 FCFA soit une variation de 6,03%.
AFRIK LONNYA		MINI 72 501 248 MAXI 98 995 765	MINI +10 725 937 soit une variation de 14,79% MAXI +10 725 953 soit une variation de 10,83%		MINI 70 531 513 MAXI 92 984 507	MINI 83 227 185 MAXI 109 721 718	<b>CONFORME</b>
AKARIME SERVICES SARL		MINI 61 993 833 MAXI 85 582 689	MINI +11 431 283 soit une variation de 18,44%. MAXI +11 431 302 soit une variation de 13,36%		MINI 62 224 675 MAXI 82 215 247	MINI 73 425 116 MAXI 97 013 991	<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 6 071 224 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 6 071 224 FCFA dans le devis au lieu de 200 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 214 245 FCFA dans le devis au lieu de 200 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 4 619 714 FCFA dans le devis au lieu de 5 145 105 FCFA Total général HT maxi : Erreur de sommation, lire 97 013 991 FCFA dans le devis au lieu de 85 582 689 FCFA soit une variation de 13,36%. Total général HT mini : Erreur de sommation, lire 73 425 116 FCFA dans le devis au lieu de 61 993 833 FCFA soit une variation de 18,44%.
GEBEC SARL	MINI 62 234 340 MAXI 83 489 040						<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer D7 A.6665 E5 03 ; niveleuse A.8198 E5 03 ; pelle chargeur A.0482 T1 03 ; camions bennes : A.9678 E4 03, A.0353 E7 03 ; compacteur A.6669 E5 03)
GROUPEMENT ESA/SEG-NA BTP		MINI 75 773 178 MAXI 100 976 444					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour agrément technique d'un membre du groupement (SEG-NA BTP) expiré 23/10/2018 et récipissé de renouvellement non fourni
AFRIC BUSINESS CENTRAL		MINI 76 402 567 MAXI 103 241 608					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer D7 11 GK 4911 ; niveleuse 05 GK 5493 ; pelle chargeur 05 KH 2547 ; camions bennes : A.1848 D7 03, A.3304 E6 03 ; compacteur 11 HN 3147 ; véhicule de liaison A.4323 D8 03 ; citerne 11 K 5552)
<b>Attributaire</b>	<b>POWER NEGOCE pour :</b> <b>un montant minimum HTVA de soixante-quatre millions cent soixante un mille cinq cent trente-neuf (64 161 539) FCFA et un montant minimum TTC de soixante-quinze millions sept cent dix mille six cent seize (75 710 616) FCFA</b>						

## Résultats provisoires

un montant maximum HTVA de quatre-vingt-trois millions huit cent soixante-seize mille cent quarante-trois (83 876 143) FCFA soit un montant maximum TTC de quatre dix-huit millions neuf cent soixante-treize mille huit cent quarante-neuf (98 973 849) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 2 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
WENDSOM PRESTIGE		MINI 109 281 014 MAXI 148 849 423	MINI +14 181 479 soit une variation de 12,98% MAXI +14 181 915 soit une variation de 9,53%		MINI 104 629 231 MAXI 138 162 151	MINI 123 462 493 MAXI 163 031 338	<b>CONFORME</b>
3MES-COM		MINI 108 263 736 MAXI 142 316 636	MINI +1 236 457 soit une variation de 1,14% MAXI +1 236 866 soit une variation de 0,87%		MINI 92 796 774 MAXI 121 655 510	MINI 109 500 193 MAXI 143 553 502	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 8 748 456 FCFA dans le devis au lieu de 7 413 946 FCFA Tâche 100a : Lire 8 748 456 FCFA dans le devis au lieu de 7 413 946 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 793 120 FCFA dans le devis au lieu de 7 413 946 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 143 553 502 FCFA dans le devis au lieu de 142 316 636 FCFA. Soit une variation de 0,87%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 109 500 193 FCFA dans le devis au lieu de 108 263 736 FCFA. Soit une variation de 1,14%. 3MES-COM est 1er au LOT 1 Pistes Rurales et LOT 2 Routes en Terre, AFRICA KOSMOS étant 2eme au LOT 1 Pistes Rurales et GROUPE TIHAN SARL étant aussi 2eme au LOT 2 Routes en Terre une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. Après la combinaison avantageuse pour l'administration 3MES-COM est attributaire au lot 2 Routes en Terre et AFRICA KOSMOS étant déjà attributaire du lot 3 HIMO et ne saurait être attributaire d'un deuxième lot, AXEL est également attributaire au lot 2 Pistes Rurales donc l'entreprise COGETRA devient attributaire du lot 1 Pistes Rurales.
GROUPE TIHAN SARL		MINI 128 748 459 MAXI 165 300 805	MINI -16 820 770 soit une de 13,07% variation de MAXI -18 250 460 soit une variation de 11,07%.		MINI 94 852 022 MAXI 124 569 377	MINI 111 925 386 MAXI 146 991 865	<b>CONFORME</b>
AFRIK LONNYA		MINI 105 146 464 MAXI 142 995 143	MINI +14 196 184 soit une variation de 13,50% MAXI +14 196 551 soit une variation de 9,93%		MINI 101 137 837 MAXI 133 213 300	MINI 119 342 648 MAXI 157 191 694	<b>CONFORME</b>
EICD SARL		MINI 113 294 787 MAXI 148 931 459					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion-citerne 11 LL 2625)
SOCIETE GENERALE WENDKOUNI SARL		MINI 109 281 014 MAXI 148 849 423					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour garanti de soumission non fourni
BCOM SARL		MINI 98 753 834 MAXI 142 248 425					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour agrément technique expiré (28/12/2018) et récépissé de renouvellement non fourni
SOCA		MINI 101 579 932 MAXI 136 820 527					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion-citerne A.4270 F4 03)
GBTP/WBM		MINI 104 887 007 MAXI 138 953 746					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion-citerne 10 RR 8025) Diplôme du chef d'équipe ouvrage et du chef équipe terrassement non fourni
AFRIC		MINI 110					<b>NON CONFORME</b>

## Résultats provisoires

BUSINESS CENTRAL		713 032 MAXI 148 638 217				Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer 11 GK 4911, niveleuse 05 GK 5493, pelle chargeur 05 KH 2547, camion benne A.1848 D7 03 ; A.3304 E6 03 ; véhicule de liaison A.4323 D8 03 ; camion-citerne 11 K 5552, compacteur 11 HN 3147)	
ERK		MINI 81 099 186 MAXI 168 507 697				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour garanti de soumission non fourni, agrément expiré (28/12/2018) et récépissé de renouvellement non fourni	
<b>Attributaire</b> <i>3MES-COM pour : un montant minimum HTVA de quatre-vingt-douze millions sept cent quatre-vingt-seize mille sept cent soixante-quatorze (92 796 774) FCFA et un montant minimum TTC de cent neuf millions cinq cent mille cent quatre-vingt-treize (109 500 193) FCFA un montant maximum HTVA de cent vingt un millions six cent cinquante-cinq mille cinq cent dix (121 655 510) FCFA soit un montant maximum TTC de cent quarante-trois millions cinq cent cinquante-trois mille cinq cent deux (143 553 502) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.</i>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 3 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
EBATP		MINI 145 871 205 MAXI 201 344 745	MINI +19 535 012 soit une variation de 13,39%. MAXI +16 549 596 soit une variation de 8,22%.	MINI 140 174 760 MAXI 184 656 221	MINI 165 406 217 MAXI 217 894 341	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 10 000 000 FCFA dans le devis au lieu de 6 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 12 432 110 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 2 486 422 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 8 793 153 FCFA dans le devis au lieu de 9 686 604 FCFA au maxima Tâche 1000 : Lire 8 793 153 FCFA dans le devis au lieu de 7 156 403 FCFA au minima Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 217 894 341 FCFA dans le devis au lieu de 201 344 745 FCFA. Soit une variation de 8,22%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 165 406 217 FCFA dans le devis au lieu de 145 871 205 FCFA. Soit une variation de 13,39%. ECAT étant 1er au LOT 3 Routes en Terre et LOT 6 Routes en Terre, EBATP étant 2eme au LOT 3 Routes en Terre et ECOGES SARL étant aussi 2eme au LOT 6 Routes en Terre une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. La combinaison la plus avantageuse pour l'administration est : ECAT attributaire au lot 6 Routes en Terre et EBATP au lot 3 Routes en Terre.	
ECAT		MINI 145 521 816 MAXI 197 024 615	MINI +15 386 351 soit une variation de 10,57%. MAXI +15 386 561 soit une variation de 7,81%.	MINI 136 362 853 MAXI 180 009 471	MINI 160 908 167 MAXI 212 411 176	<b>CONFORME</b>	
EIF		MINI 155 440 253 MAXI 209 640 308	MINI +14 717 419 soit une variation de 9,46%. MAXI +14 717 577 soit une variation de 7,02%.	MINI 144 201 417 MAXI 190 133 800	MINI 170 157 672 MAXI 224 357 884	<b>CONFORME</b>	
Ed.PA SARL		MINI 153 045 109 MAXI 224 601 243	MINI +31 661 123 MAXI +21 041 123	MINI 156 530 705 MAXI 208 171 497	MINI 184 706 232 MAXI 245 642 366	<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 10 000 000 FCFA dans le devis au lieu de 6 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 12 432 110 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 2 486 422 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 9 912 928 FCFA dans le devis au lieu de 9 000 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 245 642 366 FCFA dans le devis au lieu de 224 601 243 FCFA. Soit une variation de	

## Résultats provisoires

						9,37%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 184 706 232 FCFA dans le devis au lieu de 153 045 109 FCFA. Soit une variation de 20,69%.	
<b>Attributaire</b>	<b>EBATP pour :</b> un montant minimum HTVA de cent quarante millions cent soixante-quatorze mille sept cent soixante (140 174 760) FCFA et un montant minimum TTC de cent soixante-cinq millions quatre cent six mille deux cent dix-sept (165 406 217) FCFA ; un montant maximum HTVA de cent quatre-vingt-quatre millions six cent cinquante-six mille deux cent vingt un (184 656 221) FCFA soit un montant maximum TTC de deux cent dix-sept millions huit cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante un (217 894 341) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 4 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
EIF		MINI 184 308 247 MAXI 248 783 294	MINI +17 629160 soit une variation de 9,56%. MAXI +17 627 797 soit une variation de 7,08%.		MINI 171 133 396 MAXI 225 772 111	MINI 201 937 407 MAXI 266 411 091	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 12 075 103 FCFA dans le devis au lieu de 5 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 15 093 879 FCFA dans le devis au lieu de 6 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 3 018 776 FCFA dans le devis au lieu de 5 000 000 FCFA Tâche 305 : Lire 4 471,33 dans le devis au lieu de 4 471,00 au minima Tâche 1000 : Lire 10 751 053 FCFA dans le devis au lieu de 10 000 000 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 266 411 091 FCFA dans le devis au lieu de 248 783 294 FCFA. Soit une variation de 7,08%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 201 937 407 FCFA dans le devis au lieu de 184 308 247 FCFA. Soit une variation de 9,56%.
EG2S		MINI189 507 176 MAXI 251 992 259					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour ligne de crédit non fourni
<b>Attributaire</b>	<b>EIF pour :</b> un montant minimum HTVA de cent soixante-onze millions cent trente-trois mille trois cent quatre-vingt-seize (171 133 396) FCFA et un montant minimum TTC de deux cent un millions neuf cent trente-sept mille quatre cent sept (201 937 407) FCFA un montant maximum HTVA de deux cent vingt-cinq millions sept cent soixante-douze mille cent onze (225 772 111) FCFA soit un montant maximum TTC de deux cent soixante-six millions quatre cent onze mille quatre onze (266 411 091) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 5 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
WENDSOM PRESTIGE		MINI 87 817 761 MAXI 119 484 738	MINI +12 711 671 soit une variation de 14,47% MAXI +12 711 738 soit une variation de 10,64%		MINI 85 194 434 MAXI 112 031 085	MINI 100 529 432 MAXI 132 196 681	<b>CONFORME</b>
CLARA BUSINESS PLUS		MINI 86 246 630 MAXI 117 216 435	MINI +12 717 348 soit une variation de 14,70% MAXI +12 717 410 soit une variation de 10,81%		MINI 83 867 778 MAXI 110 113 430	MINI 98 963 978 MAXI 129 933 845	<b>CONFORME</b>
COMINA SARL		MINI 85 225 668 MAXI 115 054 298	MINI +10 876 659 soit une variation de 12,73% MAXI +10 876 704 soit une variation de 9,45%		MINI 81 442 650 MAXI 106 721 188	MINI 96 102 327 MAXI 125 931 002	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 3 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 2 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 409 161 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 204c : Lire 75 000 FCFA dans le bordereau au lieu de 70 000 FCFA



## Résultats provisoires

						<p>Tâche 1000 : Lire 5 081 961 FCFA dans le devis au lieu de 4 875 182 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 125 931 002 FCFA dans le devis au lieu de 115 054 298 FCFA. Soit une variation de 9,45%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 96 102 327 FCFA dans le devis au lieu de 85 225 668 FCFA. Soit une variation de 12,73%.</p>
PRECOBAT INTERNATIONAL		<p>MINI 95 240 972 MAXI 128 512 005</p>	<p>MINI +9 942 379 soit une variation de 10,44% MAXI +9 942 450 soit une variation de 7,74%</p>	<p>MINI 89 138 433 MAXI 117 334 284</p>	<p>MINI 105 183 351 MAXI 138 454 455</p>	<b>CONFORME</b>
PACO BTP		<p>MINI 93 504 494 MAXI 129 270 743</p>	<p>MINI +17 346 901 soit une variation de 18,55%. MAXI +17 346 950 soit une variation de 13,42 %.</p>		<p>MINI 110 851 395 MAXI 146 617 693</p>	<p><b>NON CONFORME</b> <b>Ecarté pour une variation de plus de 15% du montant minimum soumissionné et une offre hors enveloppe</b> Tâche 100 : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 600 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 300 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 409 161 FCFA dans le devis au lieu de 600 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 916 775 FCFA dans le devis au lieu de 5 216 737 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 146 617 693 FCFA dans le devis au lieu de 129 270 743 FCFA. Soit une variation de 13,42 %. Total général TTC maxi : Apres correction, le montant soumissionné 146 617 693 FCFA supérieur au montant prévisionnel qui est de 140 916 050 FCFA donc hors enveloppe Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 110 851 395 FCFA dans le devis au lieu de 93 504 494 FCFA. Soit une variation de 18,55%.</p>
AXEL		<p>MINI 84 168 163 MAXI 114 299 754</p>	<p>MINI +12 724 641 soit une variation de 15,11%. MAXI +12 724 700 soit une variation de 11,13%.</p>		<p>MINI 96 892 805 MAXI 127 024 454</p>	<p><b>NON CONFORME</b> <b>Ecarté pour une variation de plus de 15% du montant minimum soumissionné</b> Tâche 100 : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 2 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 7 045 803 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 409 161 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 5 126 088 FCFA dans le devis au lieu de 4 843 210 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 127 024 454 FCFA dans le devis au lieu de 114 299 754 FCFA. Soit une variation de 11,13%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 96 892 805 FCFA dans le devis au lieu de 84 168 163 FCFA. Soit une variation de 15,11%.</p>
EOBF		<p>MINI 86 081 342 MAX 113 143 515</p>				<p><b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion benne 11 HP 2955)</p>
PROBACOR SARL		<p>MINI 89 498 803 MAX 115 483 813</p>				<p><b>NON CONFORME</b> Ecarté pour agrément expiré (28/12/2018) et récépissé de renouvellement non fourni</p>
AFRIC BUSINESS CENTRAL		<p>MINI 82 269 815 MAX 109 238 709</p>				<p><b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer D7 11 GK 4911 ; niveleuse 05 GK 5493 ; pelle chargeur 05 KH 2547 ; camions bennes : A.1848 D7 03, A.3304 E6 03 ; compacteur 11 HN 3147 ; véhicule de liaison A.4323 D8 03 ; citerne 11 K 5552)</p>
<b>Attributaire</b>	<b>COMINA SARL pour : un montant minimum HTVA de quatre-vingt-un millions quatre cent quarante-deux mille six cent cinquante (81 442</b>					

## Résultats provisoires

650) FCFA et un montant minimum TTC de quatre-vingt-seize millions cent deux mille trois cent vingt-sept (96 102 327) FCFA un montant maximum HTVA de cent six millions sept cent vingt un mille cent quatre huit (106 721 188) FCFA soit un montant maximum TTC de cent vingt-cinq millions neuf cent trente un mille deux (125 931 002) FCFA un délai d'exécution de douze (12) mois.							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 6 ROUTES EN TERRE : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
ECOGES SARL		MINI 99 338 291 MAXI 118 283 489	MINI 0 MAXI 0		MINI 84 184 992 MAXI 100 240 245	MINI 99 338 291 MAXI 118 283 489	<b>CONFORME</b>
ECAT		MINI 82 235 776 MAXI 110 421 915	MINI +6 954 899 soit une variation de 8,46% MAXI +6 954 879 soit une variation de 6,30%		MINI 75 585 318 MAXI 99 471 859	MINI 89 190 675 MAXI 117 376 794	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 6 869 682 FCFA dans le devis au lieu de 4 000 000 FCFA Tâche 100a : Lire 6 869 682 FCFA dans le devis au lieu de 4 000 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 373 936 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 4 736 755 FCFA dans le devis au lieu de 4 456 090 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 117 376 794 FCFA dans le devis au lieu de 110 421 915 FCFA. Soit une variation de 6,30%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 89 190 675 FCFA dans le devis au lieu de 82 235 776 FCFA. Soit une variation de 8,46%. ECAT étant 1er au LOT 3 Routes en Terre et LOT 6 Routes en Terre, EBATP étant 2eme au LOT 3 Routes en Terre et ECOGES SARL étant aussi 2eme au LOT 6 Routes en Terre une combinaison s'avère nécessaire pour déterminer leurs attributions. La combinaison la plus avantageuse pour l'administration est : ECAT attributaire au lot 6 Routes en Terre et EBATP au lot 3 Routes en Terre.
PRECOBAT INTERNATIONAL		MINI 89 761 808 MAXI 121 827 670	MINI +10 981 503 soit une variation de 12,23% MAXI +11 722 814 soit une variation de 9,62%		MINI 85 375 687 MAXI 113 178 376	MINI 100 743 311 MAXI 133 550 484	<b>CONFORME</b>
COMINA SARL		MINI 80 957 067 MAXI 110 751 167	MINI +12 253 518 MAXI +12 253 501			MINI 93 210 585 MAXI 123 004 668	<b>NON CONFORME</b> <b>ECARTE POUR UNE VARIATION DE PLUS DE 15% DU MONTANT MINIMUM SOUMISSIONNE</b> Tâche 100 : Lire 6 869 682 FCFA dans le devis au lieu de 2 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 6 869 682 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 1 373 936 FCFA dans le devis au lieu de 1 000 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 4 963 869 FCFA dans le devis au lieu de 4 692 846 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 123 004 668 FCFA dans le devis au lieu de 110 751 167 FCFA. Soit une variation de 11,06%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 93 210 585 FCFA dans le devis au lieu de 80 957 067 FCFA. Soit une variation de 15,14%.
GBTP/WBM		MINI 84 370 024 MAXI 111 476 346					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériel non authentique (camion-citerne 10 RR 8025) Diplôme du chef d'équipe ouvrage et du chef d'équipe terrassement non fourni
AFRIC BUSINESS CENTRAL		MINI 79 586 617 MAXI 105 474 101					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour matériels non authentique (bulldozer 11 GK 4911, niveleuse 05 GK 5493, pelle chargeur 05 KH 2547, camion benne A.1848 D7 03 ; A.3304 E6 03 ; véhicule de liaison A.4323 D8 03 ; camion-citerne 11 K

## Résultats provisoires

						5552, compacteur 11 HN 3147)	
<b>Attributaire</b>	<p><b>ECAT pour :</b>  un montant minimum HTVA de soixante-quinze millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille trois cent dix-huit (75 585 318) FCFA et un montant minimum TTC de quatre-vingt-neuf millions cent quatre-vingt-dix mille six cent soixante-quinze (89 190 675) FCFA  un montant maximum HTVA de quatre-vingt-dix-neuf millions quatre cent soixante-onze mille huit cent cinquante-neuf (99 471 859) FCFA soit un montant maximum TTC de cent dix-sept millions trois cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-quatorze (117 376 794) FCFA  un délai d'exécution de douze (12) mois.</p>						
<b>ROUTES BITUMÉES : CATEGORIE T3 OU T4</b>							
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 1 RB : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
ACA		MINI 123 281 801 MAXI 162 158 161	MINI +297 366 soit une variation de 0,24% MAXI +1 127 535 soit une variation de 0,7%		MINI 104 728 108 MAXI 138 377 708	MINI 123 579 167 MAXI 163 285 696	<b>CONFORME</b>
GETRA-B		MINI 126 939 915 MAXI 167 768 538	MINI -560 705 soit une variation de 0,44% MAXI -556 717 soit une variation de 0,33%		MINI 107 101 025 MAXI 141 701 543	MINI 126 379 210 MAXI 167 207 821	<b>CONFORME</b>
EBATP		MINI 117 139 902 MAXI 163 184 077	MINI +15 265 043 soit une variation de 13,03% MAXI +12 457 708 soit une variation de 7,63%		MINI 112 207 580 MAXI 148 848 970	MINI 132 404 945 MAXI 175 641 785	<b>CONFORME</b>
STE SARL		MINI 139 517 147 MAXI 189 603 725	MINI +10 006 949 soit une variation de 7,17% MAXI +10 006 937 soit une variation de 5,28%		MINI 126 715 335 MAXI 169 161 578	MINI 149 524 096 MAXI 199 610 662	<b>CONFORME</b>
BCOM SARL		MINI 110 702 856 MAXI 161 509 826					<b>NON CONFORME</b> Écarté pour agrément technique expiré (20/12/2018) et récépissé de renouvellement non fourni
GRUPEMENT FASO CONCEPT SARL ET SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX		MINI 120 835 764 MAXI 165 017 858					<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour ligne de crédit non fournie
<b>Attributaire</b>	<p><b>ACA pour :</b>  un montant minimum HTVA de cent quatre millions sept cent vingt-huit mille cent huit (104 728 108) FCFA et un montant minimum TTC de cent vingt-trois millions cinq cent soixante-dix-neuf mille cent soixante-sept (123 579 167) FCFA  un montant maximum HTVA de cent trente-huit millions trois cent soixante-dix-sept mille sept cent huit (138 377 708) FCFA soit un montant maximum TTC de cent soixante-trois millions deux cent quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-seize mille (163 285 696) FCFA  un délai d'exécution de douze (12) mois.</p>						
Nom du soumissionnaire	Montant soumission HTVA (F CFA)	Montant soumission TTC (F CFA)	Correction opérée en plus ou moins-value		Montant corrigé HTVA (F CFA)	Montant corrigé TTC (F CFA)	Appréciation générale
			-	+			
<b>Lot 2 RB : CATEGORIE T3 ou T4</b>							
GETRA-B		MINI 235 429 671 MAXI 303 829 946	MINI +6 154 158 soit une variation de 2,61% MAXI +20 361 850 soit une variation de 6,70%		MINI 204 732 058 MAXI 274 738 810	MINI 241 583 829 MAXI 324 191 796	<b>CONFORME</b>
GENERAL OF BULDING AND MANAGEMENT		MINI 228 307 403 MAXI 305 571 101	MINI +247 321 soit une variation de 0,11% MAXI +247 153 soit une variation de 0,08%		MINI 193 690 444 MAXI 259 168 012	MINI 228 554 724 MAXI 305 818 254	<b>CONFORME</b> Tâche 100 : Lire 11 120 290 FCFA dans le devis au lieu de 7 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 18 533 816 FCFA dans le devis au lieu de 18 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 3 706 763 FCFA dans le devis au lieu de 3 700 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 7 548 583 FCFA dans le devis au lieu de 11 000 000 FCFA

## Résultats provisoires

						Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 305 818 254 FCFA dans le devis au lieu de 305 571 101 FCFA soit une variation de 0,08%. Total général TTC mini : Erreur de sommation, lire 228 554 724 FCFA dans le devis au lieu de 228 307 403 FCFA soit une variation de 0,11%.
STE SARL		MINI 239 817 128 MAXI 336 124 917	MINI +35 077 828 soit une variation de 14,63%. MAXI +35 077 500 soit une variation de 10,43%.	MINI 232 961 827 MAXI 314 578 319	MINI 274 894 956 MAXI 371 202 417	<b>NON CONFORME</b> <b>Ecarté pour offre hors enveloppe</b> Tâche 100 : Lire 11 120 290 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 100a : Lire 18 533 816 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 100c : Lire 3 706 763 FCFA dans le devis au lieu de 1 500 000 FCFA Tâche 1000 : Lire 9 162 475 FCFA dans le devis au lieu de 8 296 649 FCFA Total général TTC maxi : Erreur de sommation, lire 371 202 417 FCFA dans le devis au lieu de 336 124 917 FCFA soit une variation de 10,43%. Total général TTC maxi : Après correction le montant soumissionné 371 202 416 FCFA supérieur au montant prévisionnel qui est de 370 676 618 FCFA donc hors enveloppe.
BCOM SARL		MINI 219 452 354 MAXI 303 144 869				<b>NON CONFORME</b> Écarté pour agrément technique expiré (20/12/2018) et récépissé de renouvellement non fourni
SBT2I SARL		MINI 245 954 232 MAXI 345 699 538				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour chiffre d'affaires non conforme (une année fournie au lieu des 3 dernières années dont la moyenne fait 144 402 822 FCFA TTC au lieu de 280 000 000 FCFA TTC)
EG2S		MINI 224 290 017 MAXI 301 312 841				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour ligne de crédit non fournie
GRUPEMENT FASO CONCEPT SARL ET SOCIETE INTERNATIONALE DES GRANDS TRAVAUX		MINI 128 324 003 MAXI 312 109 062				<b>NON CONFORME</b> Ecarté pour ligne de crédit non fournie
Attributaire	<p><b>GENERAL OF BULDING AND MANAGEMENT pour :</b>  un montant minimum HTVA de cent quatre-vingt-treize millions six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quarante-quatre (193 690 444) FCFA et un montant minimum TTC de deux cent vingt-huit millions cinq cent cinquante-quatre mille sept cent vingt-quatre (228 554 724) FCFA  un montant maximum HTVA de deux cent cinquante-neuf millions cent soixante-huit mille douze (259 168 012) FCFA soit un montant maximum TTC de trois cent cinq millions huit cent dix-huit mille deux cent cinquante-quatre (305 818 254) FCFA  un délai d'exécution de douze (12) mois.</p>					

### REGION DES HAUTS BASSINS

Demande de prix n°2024-01/RHBS/PKND/CSMRG/CCAM relative à la réalisation d'une mini Adduction d'Eau Potable (AEP) dans le village de Fankara au profit de la commune de Samorogouan ; Financement : Budget communal/RT-MEEA, gestion 2024 ; Quotidien n°3841 du vendredi 22 mars 2024; Date de dépouillement : jeudi 04 avril 2024 ; Nombre de soumissionnaires : 01 ; Nombre de lot : lot unique						
Soumissionnaires	Montant en franc CFA				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
<b>CBCOD</b>	31 556 000	37 236 080	-		1 <sup>er</sup>	<b>Conforme</b>
Attributaire	<b>CBCOD</b> pour un montant de trente-un millions cinq cent cinquante-six mille (31 556 000) francs CFA HTVA et trente-sept millions deux cent trente-six mille quatre-vingt (37 236 080) franc CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					





# APPELS D'OFFRES

## DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

### MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

- \* **Marchés de Fournitures et Services courants** **P. 25 à 28**
- \* **Marchés de Travaux** **P. 29**
- \* **Marchés de Prestations Intellectuelles** **P. 30 à 33**

## Fournitures et Services courants

### LA POSTE BURKINA FASO

#### Fourniture d'imprimés service postal

**AVIS DE DEMANDE DE PRIX (DPX)**  
**N°: 2024-008/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC**  
**Financement : Budget LA POSTE BF, gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de La Poste Burkina Faso (LA POSTE BF).

1• LA POSTE BF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet la fourniture de divers imprimés service postal au profit de LA POSTE BF tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2• La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

La demande de prix est composée d'un (01) lot unique : fourniture de divers imprimés service postal avec un budget prévisionnel de vingt-trois millions cent mille (23 100 000) francs CFA TTC.

3• Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : année budgétaire.

4• Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10000 - Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Département des Marchés (DM) sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga).

5• Tout candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga), et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) francs FCFA pour le lot. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6• Les offres présentées en un (01) original et de trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de six cent quatre-vingt-dix mille (690 000) francs CFA pour le lot, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Département des Marchés de LA POSTE BF porte N° 1 sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le candidat.

7• Les candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Christian ZOMBRE**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

### Acquisition de matériel informatique et péri-informatique, fournitures informatiques au profit du MUAFH

Avis de demande de prix  
n°2024-005/MUAFH/SG/DMP/SMF-PC du 11-04-2024  
Financement : Budget de L'Etat, Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, Exercice 2024, du Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat.

1. Le Ministère de l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet : « l'acquisition de matériel informatique et péri-informatique, fournitures informatiques au profit du MUAFH » tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. La fourniture se compose en deux (02) lots :

- lot 1 : l'acquisition de matériel informatique et péri-informatique
- lot 2 : acquisition de fournitures informatiques

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours pour chaque lot

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, Tel : 68 14 98 95 sis à l'Hôtel Administratif du Centre, Immeuble Est, 4ème étage.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01 moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 auprès du Régisseur de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DGCMEF) sise au 395 Avenue Ho Chi Minh Tél : 25-32-47-76.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix transmis par le Candidat.

6. Les offres présentées en un original et (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million (1 000 000) F CFA pour le lot 1 et cent mille (100 000) pour le lot 2, devront parvenir ou être remises à la Direction des Marchés Publics du Ministère l'Urbanisme, des Affaires Foncières et de l'Habitat ; 01 BP 6960 OUAGADOUGOU 01, avant le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Le montant prévisionnel du marché :

- Lot 1 : cinquante-sept millions cent quatre-vingt mille (57 180 000) F CFA TTC.
- Lot 2 : huit millions (8 000 000) F CFA TTC.

*Le Directeur des marchés Publics,*

**HAMIDOU OUEDRAOGO**

**Prestation de restauration hors de Ouagadougou au profit de l'ONASER**

**Avis de demande de prix**  
**N° : 2024- 02/MTMUSR/SG/ONASER/PRM**  
**Financement : Budget ONASER, Exercice 2024**  
**Budget prévisionnel : 17 000 000 FCFA**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de L'Office National de la Sécurité Routière (ONASER).

- 1 L'ONASER lance une demande de prix ayant pour objet la prestation de pause-café, pause-déjeuner, cocktail au profit de l'ONASER (lot unique) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2 La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les acquisitions sont en lot unique prestation de pause-café, pause-déjeuner, cocktail au profit de l'ONASER
- 3 Le délai ne devrait pas excéder deux (02) jours.
- 4 Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de M. KABORE Etienne/ Personne Responsable des Marchés  
Rue : sis Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane  
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite.  
Ville : Ouagadougou.  
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10  
Pays : Burkina Faso Numéro de téléphone : (00226) 25 37 44 78  
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com
5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de l'Agence Comptable  
No et rue : ONASER sis à Ouaga 2000-1296 ville, 10 BP 656 OUAGA  
Étage/no de bureau : 3ème étage de l'immeuble R+4 du nouveau siège aile gauche au 1er bureau à droite  
Ville : Ouagadougou  
Boite postale : 10 BP 656 OUAGA AEROPORT 10  
Pays : Burkina Faso  
Téléphone : (00226) 25 37 44 78  
Adresse électronique : onaser.bf@gmail.com).et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA à l'Agence Comptable de l'ONASER.  
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat .
6. Les offres sont présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) F CFA. Elles devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne responsable des marchés de l'ONASER sis à Ouaga 2000 ; 1296, Avenue SEMBENE Ousmane- 10), avant **le mardi 30 avril 2024 à 09 heures 00.**  
L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Président de la commission d'attribution des marchés**

**KABORE Etienne**  
Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè

**FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIEL INFORMATIQUE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES  
N°2024-003/MDICAPME/SONABHY**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de la SONABHY.

1. La SONABHY sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la livraison de matériel informatique au profit de la SONABHY comme suit:

Lot 1 : Acquisition d'onduleurs au profit de la SONABHY

Lot 2 : Acquisition de scanners et de vidéos projecteurs au profit de la SONABHY

Lot 3 : Acquisition d'ordinateurs portables et d'écrans PC au profit de la SONABHY

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public et ouvert à tous les candidats éligibles.

2. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 08 h 00 à 12 h 00 et de 14h00 à 15h, bâtiment A, porte A111 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 00 mn, bâtiment A, porte A111.

3. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) F CFA pour le lot 01, trente mille (30 000) F CFA pour le lot 02 et cent cinquante mille (150 000) F CFA pour le lot 03 à la caisse de la SONABHY. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera déposé physiquement.

4. Les offres devront être soumises au Service Courrier, RDC bâtiment B, porte B008, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le ...../04/2024 à 9h00mn. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

5. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

Lot 01 : cinq cent mille (500 000) FCFA

Lot 02 : six cent mille (600 000) FCFA

Lot 03 : six millions (6 000 000) de F CFA

conformément à l'article 95 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

6. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix jours (90) à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

7. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **vendredi 17 mai 2024 à 09 heures 15mn** à l'adresse suivante : salle de conférence, 2ème étage bâtiment B, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, secteur 27.

NB : l'enveloppe financière est de :

Lot 01 : dix-sept millions neuf cent mille (17 900 000) FCFA TTC

Lot 02 : vingt-deux millions (22 000 000) FCFA TTC

Lot 03 : deux cent quatre millions cinq cent mille (204 500 000) F CFA TTC

**Le Directeur des Marchés Publics**

**K. Socratès Yannick BASSOLE**

## ECOLE POLYTECHNIQUE DE OUAGADOUGOU

### Travaux de construction d'un parking auto et moto et d'un local technique d'électricité au profit de l'EPO sur le site de Nagrin

Avis de demande de prix  
N° 2024-003/MESRI/EPO/DG/PRM du 12/04/2024  
Financement : Budget de l'EPO Exercice 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2024 de l'Ecole Polytechnique de Ouagadougou (EPO).

1. L'EPO lance une demande de prix ayant pour objet les Travaux de construction d'un parking auto et moto et d'un local technique d'électricité au profit de l'EPO sur le site de Nagrin tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'Administration.

Les travaux sont constitués en deux (02) lots et le budget prévisionnel du marché est de :

Lot1 : vingt-neuf millions trois cent mille (29 300 000) F CFA TTC

Lot2 : seize millions six cent quatre-vingt mille (16 680 000) F CFA TTC

2. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours pour chaque lot.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable des marchés de l'École Polytechnique de Ouagadougou, sise boulevard Mouammar KADHAFI au 3ème étage de l'ex-immeuble IAM OUAGA 2000, Tel : 72 71 72 72.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix dans les locaux de la Direction générale de l'École Polytechnique de Ouagadougou et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot2 auprès de l'Agence Comptable de l'EPO. En cas d'envoi par la poste ou tout autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de huit cent soixante-dix-neuf mille (879 000) F CFA pour le Lot1 et de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le Lot2 devront parvenir ou être remises à l'adresse suivante : 3ème étage de l'ex-immeuble IAM OUAGA 2000, avant le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00 précise**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

5. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

**La Personne Responsable des marchés**

**Mahamoudou SAVADOGO**

## LA POSTE BURKINA FASO

### Travaux de reprise de toitures et d'aménagement de chambres fortes de diverses agences au profit de LA POSTE BF.

**Rectificatif qu Quotidien N° 3858 du mardi 16 avril 2024, page 19 portant sur la date limite de dépôt des offres**

AVIS DE DEMANDE DE PRIX  
N° : 2024-007/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI  
Financement : Budget LA POSTE BF Gestion 2024

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024 de La Poste Burkina Faso.

La Poste Burkina Faso sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour des travaux de reprise de toitures et d'aménagement de chambres fortes de diverses agences au profit de LA POSTE BF.

Les exigences en matière de qualifications sont : voir le DPDPX pour les informations détaillées.

La demande de prix est composée de trois (03) lots :

- lot 1 : travaux de reprise de toiture de l'agence LA POSTE BF de BITTOU, avec un budget prévisionnel de trente millions (30 000 000) FCFA TTC ;
- lot 2 : travaux de reprise de la toiture des agences de LA POSTE de OUESSA et SINDOU, avec un budget prévisionnel de soixante millions (60 000 000) FCFA TTC ;
- lot 3 : travaux d'aménagement de chambres fortes dans diverses agences (GAOUA, BOBO KUA et BOBO NIENIETA) de LA POSTE BF avec un budget prévisionnel de dix-sept millions cent mille (17 100 000) FCFA TTC.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours pour chaque lot.

Les candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat du Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou CNTC - 10 000, Tél. : 25 41 90 41, et prendre connaissance des documents de 07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi).

Les candidats éligibles, intéressés par le présent avis, peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA pour le lot 1, soixante-quinze mille (75 000) FCFA pour le lot 2 et de trente mille (30 000) FCFA pour le lot 3 à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat du Département des marchés (DM) sis côté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou CNTC - 10 000, Tél. : 25 41 90 41. La méthode de paiement sera par mandat 5CHP auprès de toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux DPDPX, et accompagnées d'une garantie de soumission de neuf cent mille (900 000) F CFA pour le lot 1, d'un million huit cent mille (1 800 000) FCFA pour le lot 2 et de cinq cent mille (500 000) F CFA pour le lot 3, devront parvenir ou être remises au bureau porte N°1 du Département des Marchés sis coté Est du bureau de change au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II BP 6000 Ouagadougou-CNTC 10 000, Tél. : 25 41 90 41 au plus tard le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite le même jour en présence des candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable des Marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante (60) jours à compter de la date de dépôt des offres.

**Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Christian ZOMBRE**

Chevalier de l'Ordre du Mérite Burkinabè



## BURKINA YIN- WISGR META

### Constitution d'une base de données des prestataires de BURKINA YIN- WISGR META (BYM) au titre de l'exercice 2024

#### Avis à manifestation d'intérêt n°2024-01-/MSJE/SG/BYM/DG/PRM

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, BURKINA YIN-WISGR META (BYM) prévoit entre autres, des acquisitions et des prestations par voie de demandes de cotations .
2. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINE-FID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, BYM lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données de prestataires.
3. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt étant de disposer d'une base de données de prestataires que l'établissement pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations au cours de l'année 2024.

Domaines	Sous –domaines
Fournitures et équipements	Papiers d'impression
	Produits entretien et nettoyage
	Fournitures de bureau
	Consommables biomédicaux
	Pause-café et pause déjeuner
	Catalogues imprimés publicitaires
	Consommables informatiques
	Véhicule à trois (3) roues
Véhicule à deux (2) roues	
Services Courants	Entretien et réparation de biens mobiliers
	Location de salle et divers matériels
	Maintenance de matériels informatiques

4. Aussi, souhaite-t-il recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
5. La participation à la présente manifestation d'intérêts est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
6. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :

Domaines	Sous-domaines	Documents à fournir
	Papiers d'impression	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Produits entretien et nettoyage	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise
	Fournitures de bureau	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.

## Prestations intellectuelles

Fournitures et équipements	Consommables biomédicaux	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Pause-café et pause déjeuner	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une copie du certificat de salubrité ; - une présentation de l'entreprise.
	Catalogues imprimés publicitaires	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Consommables informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Véhicule à trois (3) roues	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Véhicule à deux (2) roues	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
Services courants	Entretien et réparation de biens mobiliers	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Location de salle et divers matériels	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.
	Maintenance de matériels informatiques	- une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat; - un agrément technique ; - une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM adressée au DG de BYM; - une présentation de l'entreprise.

7. Un candidat a la possibilité de postuler pour plusieurs lots du même domaine.

8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de BYM devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat.

9. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires de BYM : Préciser le domaine et le sous-domaine concerné » au secrétariat de la Direction Générale de BYM sis au palais des sports Ouaga 2000 , 10 BP 13370 Ouagadougou 10. Tel : +226 25 37 51 78 au plus tard le **mercredi 24 avril 2024 à 09 heures 00 TU.**

**La Personne Responsable des Marchés**

**M.Hamidou ROAMBA**

Chevalier de l'Ordre du mérite Burkinabé

**Recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité technicoéconomique du Projet de Développement Local par la Construction de Cinq (05) Mini Centrales Solaires au profit de l'ANEREE**

**Avis à manifestation d'intérêt**

**N° 2024-02/MEMC/SG/ANEREE/DG/PRM du 12 avril 2024**

**Financement : Budget ANEREE, exercice 2024 ; Budget prévisionnel : 12 500 000 FCFA TTC**

**1. Objet et financement**

Le présent avis à manifestations d'intérêt fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publics, exercice 2024 de l'ANEREE. L'ANEREE a obtenu dans le cadre du budget national des fonds, afin de financer la réalisation de ses activités, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le recrutement d'un cabinet chargé de la réalisation d'une étude de faisabilité technicoéconomique du Projet de Développement Local par la Construction de Cinq (05) Mini Centrales Solaires au profit de l'ANEREE.

**2. Condition de participation**

Le présent avis à manifestation d'intérêt est ouvert à égalité de condition aux personnes morales remplissant les conditions du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modification du décret N°2017-049/PRES/PM/MINEFID du 02 février 2017 et portant procédure de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.

**3. Délai d'exécution**

La durée de la mission est de soixante (60) jours à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

**4. Consistance des prestations**

Le cabinet a pour mission la réalisation d'une étude de faisabilité technicoéconomique du Projet de Développement Local par la Construction de Cinq (05) Mini Centrales Solaires au profit de l'ANEREE. Il s'agit essentiellement de réaliser des études approfondies de faisabilité technique, économique, environnementale et sociale en vue de maîtriser le projet dans son ensemble.

**5. Composition du dossier de manifestation d'intérêt**

La Personne Responsable des Marchés, Président de la Commission d'Attribution des Marchés de l'ANEREE invite les consultants qualifiés à manifester leur intérêt. Les postulants fourniront les documents suivants : Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE ; la présentation complète du consultant ; la liste des moyens humains et matériels ; les références techniques similaires et tout document permettant d'évaluer la capacité technique du consultant.

**6. Critères de sélection**

Les cabinets seront sélectionnés selon :

- Le domaine de compétence du consultant ;
- Les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues avec l'Etat ou avec ses démembrements.

Les trois (03) cabinets les plus qualifiés et expérimentés seront invités à déposer leurs propositions techniques et financières.

NB : l'évaluation des expériences prendra en compte uniquement les pages de garde, pages de signature des contrats, les certificats et/ou attestations de bonne fin ou d'exécution. Les références similaires demandées sont celles des trois (03) dernières années.

**7. Dépôt des dossiers**

Les dossiers de manifestations d'intérêt devront être déposés sous plis fermés au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique, sise à Ouaga 2000, à 200m après l'échangeur, route de Kossyam au plus tard le **jeudi 2 mai 2024 à 09 heures 00 TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

**8. Présentation des offres**

Les offres rédigées en langue française en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux copies, sous plis fermés, devront être adressées à Monsieur le Directeur Général de l'ANEREE, avec la mention suivante : « Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un cabinet pour la réalisation d'une étude de faisabilité technicoéconomique du Projet de Développement Local par la Construction de Cinq (05) Mini Centrales Solaires au profit de l'ANEREE ».

Les informations complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Personne Responsable des Marchés de l'Agence Nationale des Énergies Renouvelables et de l'Efficacité Énergétique au premier étage du bâtiment B, sise à Ouaga 2000, à 200m après l'échangeur, route de Kossyam, Tel : 25 37 47 47/71 12 77 12.

**9. Réserves**

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis à manifestation d'intérêt.

**La Personne Responsable des Marchés,  
Président de la Commission d'Attribution des Marchés**

**Sidnoma SAWADOGO**

#### Constitution d'une liste de prestataires à consulter pour les demandes de cotations dans le cadre de la maintenance et de l'entretien de matériels roulants au profit du Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB)

##### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2024-01/DG-GIP-PNVB/SG/PRM du 09-04-2024

1• Dans le cadre de l'exécution du Plan de passation des marchés (PPM) 2024, le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires à consulter pour les demandes de cotations dans le cadre de la maintenance et de l'entretien de matériels roulants.

2• L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de prestataires que le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) pourra contacter dans le cadre des demandes de cotations pour la maintenance et l'entretien de matériels roulants.

3• Peuvent soumissionner les personnes ou entreprises spécialisées dans le domaine de la maintenance et l'entretien de matériels roulants.

4• Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé avec la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste de prestataires à consulter pour les demandes de cotations pour la maintenance et l'entretien de matériels roulants (véhicules et motos) » au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés sise Avenue du dialogue 15.585 ; secteur 54 ; 3ème étage ; 11 BP : 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél. : (226) 25 37 40 78 au siège du GIP-PNVB chaque jour ouvrable de 7h 30 à 15h 30. Elles devront comporter les informations et pièces ci-après :

- la maintenance et l'entretien des véhicules
- une description sommaire des services de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- l'agrément technique dans le domaine de la maintenance automobile ;
- des contacts téléphoniques permanents.
- la maintenance et l'entretien des motos
- une description sommaire des services de l'entreprise ;
- une copie de l'extrait du registre de commerce ;
- des contacts téléphoniques permanents.
- Les entreprises ayant déjà déposé leurs offres de services sont invitées à se manifester de nouveau avec les informations et pièces requises.

5• Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, sise Avenue du dialogue 15.585 ; secteur 54 ; 3ème étage ; 11 BP : 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél. : (226) 25 37 40 78 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 15h 30.

6• Les manifestations d'intérêt présentées en un (01) original et deux (02) copies marquées comme telles doivent être déposées à l'adresse ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés, sise Avenue du dialogue 15.585 ; secteur 54 ; 3ème étage ; 11 BP : 323 Ouagadougou CMS 11 ; Tél. : (226) 25 37 40 78 chaque jour ouvrable de 7h 30 à 15h 30, au plus tard le **mercredi 24 avril 2024 à 09 heures 00 T.U.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de la proposition transmise par le Candidat.

7• Le Groupement d'Intérêt Public-Programme National de Volontariat au Burkina Faso (GIP-PNVB) se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie au présent avis à manifestation d'intérêt.

*La Personne Responsable des Marchés*

**Seydou SANON**

### SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DUBURKINA (SONABEL)

## COMMUNIQUE

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 087/2023

Le Directeur Général de la SONABEL informe les éventuels soumissionnaires à l'appel d'offres n° 087/2023 lancé pour les travaux de construction du poste 225/33 kV de Banfora, que la date limite de dépôt des offres initialement fixée au vendredi 26 avril 2024 à 9 heures, est **reportée au lundi 13 mai 2024 à 9 heures**.

*Le Directeur Général*

**Souleymane OUEDRAOGO**



# APPELS D'OFFRES

## DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

- |  |                   |
|--|-------------------|
| * <b>Marchés de Fournitures et Services courants</b> | <b>P. 22 à 25</b> |
| * <b>Marchés de Travaux</b>                          | <b>P. 31 à 41</b> |
| * <b>Marchés de Prestations Intellectuelles</b>      | <b>P. 26</b>      |

### Fournitures et Services courants

#### REGION DU CENTRE SUD

#### Réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable (AEP) à NAKOMESTINGA dans la commune de GAONGO

**Avis de demande de prix**  
**N° 2024-001/RCS/D/PBZG/CGNG/M/CCAM**  
**Financement : budget communal gestion 2024**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2024, de la commune de Gaongo.

1. La commune de Gaongo lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation d'un mini Adduction d'Eau Potable Les travaux seront financés sur les ressources du budget communal gestion 2024/Transfert Ministère de l'Eau et Assainissement. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés catégorie U2 au moins pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quatre-vingt-dix (90) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable des Marchés de la commune de Gaongo tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél : 55 89 12 79.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat Général de la mairie de GAONGO et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA à la Trésorerie de Kombissiri.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable du non réception du dossier transmis par le soumissionnaire.

• Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant Cinq cent mille (500 000) francs CFA devra parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de Gaongo, avant le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

7. NB : le budget prévisionnel est de 37 400 000 FCFA

**Président de la Commission D'Attribution des Marchés**

**Oussenou OUEDRAOGO**  
Chevalier de l'ordre de mérite Burkinabè



**Constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires  
de la Commune de Tougan au titre de l'année 2024**

**Avis à manifestation d'intérêt  
N°2024-001//RBMH/PSUR/COM-TGN du 15/02/2024**

Dans le cadre l'exécution de son programme d'activités 2024, la commune de Tougan lance une manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs qualifiés en vue des consultations pour les prestations ci-après :

N°	Nature de la prestation
1.	Acquisition d'autres sources d'énergie
2.	Acquisition d'huile végétale enrichie en vitamine A pour les cantines scolaires
3.	Acquisition d'imprimés administratifs et de registres
4.	Acquisition de carburant pour la mairie
5.	Acquisition de carburant pour les CSPS
6.	Acquisition de cartes prépayées pour la communication
7.	Acquisition de consommables scolaires
8.	Acquisition de fournitures de bureau pour la mairie
9.	Acquisition de fournitures de bureau pour les CSPS
10.	Acquisition de fournitures scolaires
11.	Acquisition de gaz pour les CSPS
12.	Acquisition de haricot pour les cantines scolaires
13.	Acquisition de lubrifiant pour la mairie
14.	Acquisition de matériel de protection au profit des CSPS
15.	Acquisition de matériel et mobilier de bureau
16.	Acquisition de matériel et mobilier scolaires pour les écoles
17.	Acquisition de médicaments et consommables médicaux
18.	Acquisition de matériels médicotechniques
19.	Acquisition de produits et consommables informatiques
20.	Acquisition de riz pour les cantines scolaires
21.	Acquisition de valeurs inactives
22.	Acquisition de vivres pour le préscolaire
23.	Construction de bâtiment (agrément technique exigé)
24.	Entretien de bâtiments
25.	Entretien du stade
26.	Entretien, réparation de véhicules à 2 roues pour la mairie
27.	Entretien, réparation de véhicules à 2 roues pour les CSPS
28.	Entretien, réparation de véhicules à 4 roues pour la mairie
29.	Fourniture de pause-café et pause-déjeuner
30.	Fourniture de produits d'entretien et de nettoyage
31.	Frais d'abonnement aux TIC
32.	Frais d'assurances sur le matériel de transport de la mairie
33.	Frais de nettoyage des services
34.	Frais de nettoyage, de ramassage et évacuation des ordures du grand marché
35.	Maintenance de matériels informatiques
36.	Suivi et contrôle de la réhabilitation de 05 kiosques
37.	Suivi et contrôle de la réhabilitation de la morgue
38.	Suivi et contrôle des travaux
39.	Suivi et contrôle des travaux de carrelage et la réhabilitation du plateau du CELPAC
40.	Suivi et contrôle des travaux de réalisation de 02 forages au profit des PDI
41.	Travaux de carrelage et la réhabilitation du plateau du CELPAC
42.	Travaux de réalisation de 02 forages au profit des PDI
43.	Travaux de réhabilitation de 05 kiosques
44.	Travaux de réhabilitation de la morgue

Les fournisseurs et prestataires intéressés par le présent avis sont invités à déposer leurs offres sous pli fermé adressé à Monsieur le Président de la délégation Spéciale de Tougan avec la mention « avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire de fournisseurs et prestataires de la Commune de Tougan au titre de l'année 2024 ».

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes en un (01) original et trois (03) copies :

- Etre légalement constitué;
- Etre du domaine indiqué par l'avis à manifestation d'intérêt ;
- Disposer le cas échéant de l'agrément technique exigé pour le domaine concerné par la demande de cotation ;

Les dossiers doivent être déposés auprès de la Personne Responsable des Marchés sis au sein de la Mairie de Tougan, sis à Tougan, rue pavée, Bâtiment de la Radio municipale la Voix du Sourou au plus tard le **mercredi 24 avril 2024 à 09 heures 00 minute**.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le candidat.

Pour toute information, appeler au 71 66 18 88/ 64 14 37 06

NB : La Commune se réserve le droit de ne donner suite à une quelconque offre reçue.

**La Personne Responsable des Marchés**

**Edmond TOE**  
Adjoint Administratif

### Mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens, services et travaux dans le cadre de ses procédures de demande de cotations

#### Avis de manifestation d'intérêt N°2024 – OO1

Dans le cadre de l'exécution de ses crédits du budget communal, gestion 2024, la commune de Sindou souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens, services et travaux dans le cadre de ses procédures de demande de cotations pour les domaines ci-après.

#### FOURNITURES ET EQUIPEMENTS

- Lot 1 Acquisition de produits pharmaceutiques
- Lot 2 Acquisition de l'huile pour cantine scolaire du primaire et préscolaire
- Lot 3 Acquisition de produits et consommables informatiques
- Lot 4 Acquisition de produits d'entretien
- Lot 5 Acquisition de fournitures de bureau
- Lot 6 Acquisition de matériels de protections
- Lot 7 Acquisition de matériels médicaux technique
- Lot 8 Acquisition de petits matériels
- Lot 9 Acquisition d'imprimés spécifiques
- Lot 10 Acquisition des dotations en matière d'œuvre (CBNEF)
- Lot 11 Acquisition d'autres sources d'énergie
- Lot 12 Acquisition de fournitures scolaires
- Lot 13 Acquisition de fournitures de sports
- Lot 14 Acquisition de crédit de communication
- Lot 15 Acquisition de fauteuils directeurs
- Lot 16 Acquisition de bureau et armoires de classement pour archives
- Lot 17 Acquisition de matériels informatique
- Lot 18 Acquisition de fournitures spécifiques
- Lot 19 Acquisition de chaises pour la salle de réunion
- Lot 20 Acquisition de matériels audiovisuel

#### PRESTATION DE SERVICES COURANT

- Lot 1 Entretien des bâtiments
- Lot 2 Entretien et réparation de matériels
- Lot 3 Entretien et réparation des véhicules à quatre (04) roues (Agrément exigé)
- Lot 4 Entretien et réparation des véhicules à deux (02) roues (Agrément exigé)

- Lot 5 Entretien et réparation de matériels informatique (Agrément exigé)
- Lot 6 Cérémonies et réceptions
- Lot 6 Imprimés administratif et reliures
- Lot 7 Impressions des valeurs inactives
- Lot 8 Nettoyage du bâtiment

#### TRAVAUX

- Lot 1 Travaux de finition du circuit électrique de la salle de réunion et du bâtiment annexe
- Lot 2 Travaux de réhabilitation partielle de la maison des jeunes
- Lot 3 Travaux de réhabilitation partiel des caniveaux

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises à jour vis – à vis de l'administration.

La mairie de Sindou rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité et devront produire un dossier composé de :

- 1) Une lettre de demande d'inscription adressée à monsieur le président de la délégation spéciale indiquant le lot et le domaine d'activité du Candidat ;
- 2) Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention choisi ;
- 3) Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4) Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5) Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6) Les preuves des expériences ou de réalisation

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » auprès de la personne responsable des marchés de la mairie au plus tard le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**, contact 75 09 78 77.

**La Personne Responsable des Marchés**

**SéniOUEDRAOGO**  
Secrétaire Administratif

**Constitution d'une base de données de fournisseurs / prestataires du DISTRICT SANITAIRE DE REO pour l'année 2024**

**Avis de manifestation d'intérêt**

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités au titre l'année 2024, le DISTRICT SANITAIRE DE REO (DS-REO) souhaite recevoir des candidatures pour la mise en place d'une base de données de fournisseurs / prestataires de biens et services dans le cadre de ses procédures de demande de cotation pour les domaines ci – après :

**I) Fournitures et équipements**

Lot 1 Fourniture de réactifs et consommables de laboratoire

La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux entreprises en règle vis-à-vis de l'Administration.

Le DS REO rappelle aux prestataires et fournisseurs qui ont déjà déposé des offres de service qu'ils ne sont pas dispensés de cette formalité, et devront produire un dossier complet composé de :

- 1- Une lettre de demande d'inscription adressée au Médecin chef du DS REO indiquant le lot et le domaine d'activités du candidat ;
- 2- Une présentation de l'entreprise indiquant notamment son adresse complète, sa situation géographique, ses qualifications et compétences dans le domaine d'intervention ;
- 3- Une description des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise ;
- 4- Une copie de l'agrément, attestation ou autorisation pour les domaines qui exigent la possession d'un tel document ;
- 5- Une copie du registre de commerce et de crédit mobilier ;
- 6- Les preuves des expériences ou de réalisation.

Les entreprises éligibles et désirant prendre part à cette consultation doivent déposer leur dossier sous plis fermé avec la mention « Réponse à l'avis de constitution de la base de données de fournisseurs / prestataires ainsi que la précision du lot concerné » au bureau secrétariat du DS REO ; tel : 70 82 95 94/75 56 90 84 au plus tard le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00TU.**

*Le Médecin chef du District*

**Dr San Désiré C. BARRO**

### Liste des Fournisseurs/ Prestataires à constituer pour les demandes de cotations au profit du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam

#### Avis à manifestation d'intérêt N°2024-002/MATDS/RCNR/PBAM/HC-KGS/SG/SAF

1. Dans le cadre de l'exécution du Plan de Passation des Marchés publics (PPM) exercice 2024, le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam lance un avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution de son répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024.

2. L'objectif principal de cet avis à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données composée de Fournisseurs/Prestataires que le Haut-Commissariat pourra contacter dans le cadre des demandes de cotation pour l'acquisition de biens et services.

3. Peuvent soumissionner, les personnes physiques ou morales ne figurant pas sur la liste des fournisseurs défaillants et spécialisées dans les domaines ci-après.

#### Prestations de service

1. Entretien et maintenance de véhicule à quatre (04) roues ;
2. Entretien et maintenance de véhicules à deux (02) roues ;
3. Entretien et maintenance de matériel et mobilier de bureau.

4. Les candidats intéressés sont invités à déposer leurs manifestations d'intérêt sous pli fermé portant uniquement la mention « avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une liste des fournisseurs/prestataires pour les demandes de cotation. »

5. Les dossiers des candidats devront comporter les informations et pièces ci-après :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant le numéro et le domaine pour lequel le candidat manifeste son intérêt ;
- Le domaine principal des activités ;
- Une présentation de l'entreprise ou le CV pour les personnes physiques ;
- Une copie de l'extrait du registre de commerce (RCCM) pour les personnes morales ;
- L'agrément technique ;
- Un contact téléphonique permanent.

N.B : Toute fausse déclaration ou information incomplète entrainera le rejet de l'offre. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le président de la commission d'attribution des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6. Les entreprises ayant déposé une offre de services auprès du Haut-Commissariat sont invitées à participer à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et pièces requises.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du Gestionnaire du Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam. Contacts : 64 87 38 28/72 85 75 53, tous les jours ouvrables aux heures suivantes : 7h30 mn TU à 12h30 mn et de 13h 00 mn à 16 h 00 mn TU.

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au Secrétariat du Haut-Commissariat au plus tard **le vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00**. Une commission siègera pour arrêter la liste des prestataires par domaine en se basant sur le domaine d'activités inscrit dans le RCCM ou l'agrément technique.

9. Le Haut-Commissariat de Kongoussi/Province du Bam se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.

*Le Haut-Commissaire*

**Adama Jean-Yves BERE**  
Administrateur Civil  
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon

**Constitution du répertoire de fournisseurs et prestataires pour l'année 2024**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET  
N°2024 - 001/R-SHL/PYGH/CTTB/SG**

1. Dans le cadre de l'exécution de son plan de passation des marchés, exercice 2024, la commune de Titabé prévoit entre autres, des acquisitions, des travaux et des prestations par voie de demande de cotations formelles et non formelles. Conformément à l'article 72 alinéa 1 du décret N°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP modifiant le décret N°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1er février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, la commune lance le présent avis à manifestation d'intérêt en vue de la constitution d'une base de données des fournisseurs et prestataires.
2. L'objectif de cet appel à manifestation d'intérêt est de disposer d'une base de données de prestataires/fournisseurs que la commune pourra consulter dans le cadre des demandes de cotations formelles et non formelles au cours de l'année 2024.
3. Aussi, souhaite-t-elle recevoir des candidatures pour la mise en place de cette base de données conformément aux domaines ci-après :
  - Fournitures et équipements ;
  - Services courant ;
  - Prestations intellectuelles ;
  - Travaux.
4. La participation à la présente manifestation d'intérêt est ouverte aux personnes physiques et morales selon le domaine, et qui ne figurent pas sur la liste des fournisseurs et prestataires défaillants et qui sont en règle vis-à-vis de l'administration fiscale.
5. Les candidats désirant participer à la présente manifestation d'intérêt devront fournir un dossier comprenant les éléments ci-après au regard du domaine :
  - Une copie de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) faisant ressortir les domaines de prestation du candidat ;
  - Une lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires de la commune de Titabé adressée au Président de la Délégation Spéciale de la Commune de Titabé ;
  - Une présentation de l'entreprise ;
  - Une copie de l'agrément ou l'autorisation (cas de travaux, certains fournitures et équipements).
6. Les entreprises ayant déjà déposé une offre de services à la commune sont invitées à prendre part à la présente manifestation d'intérêt afin de fournir les informations et les pièces requises.
7. Un candidat a la possibilité de postuler dans plusieurs domaines mais devra préciser sur la lettre les domaines auxquels il postule.
8. La lettre de demande d'inscription dans la base de données des prestataires/fournisseurs de la Commune devra comporter l'adresse complète et la situation géographique du candidat ;
9. Une commission siégera pour arrêter la liste des prestataires/fournisseurs par domaine.
10. La commune se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie des manifestations d'intérêt reçues.
11. Les entreprises désirant prendre part à la présente consultation doivent déposer leurs dossiers sous pli fermé avec la mention « réponse à l'avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de la base de données des prestataires/fournisseurs de la commune de Titabé : préciser le domaine concerné » auprès du Secrétariat General de la mairie de la commune de Titabé. Tel : --70 55 32 82-----  
- . Au plus tard le **vendredi 26 avril 2024 à 09 heures 00 GMT.**

**La Personne responsable des Marchés,**

**Hama Samboal**

Secrétaire Administratif

Médaille d'Honneur des Collectivités Locales



AUTORITE DE REGULATION  
DE LA COMMANDE PUBLIQUE

-----  
SECRETAIRE PERMANENT



BURKINA FASO  
*Unité-Progrès-Justice*

15 APR 2024

## Communiqué

### Sondages auprès des DMP/PRM et des acteurs du secteur privé relatifs à l'évaluation des réformes introduites dans la procédure de demande de cotations en mars 2023

Par décret n°2023-0273/PRES-TRANS/PM/MEFP du 21 mars 2023 portant modification du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1<sup>er</sup> février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, des réformes ont été opérées pour la procédure de demande de cotations. Il s'agit notamment de l'obligation pour les autorités contractantes d'établir au préalable un répertoire de prestataires par domaine à travers une manifestation d'intérêts.

Après une année de mise en œuvre desdites réformes, des acteurs ont exprimé des préoccupations relatives à des lourdeurs portant sur la constitution préalable dudit répertoire. C'est ainsi que l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) mène une évaluation en vue de faire des recommandations visant à concilier l'atteinte des objectifs d'efficacité et de célérité dans la commande publique.

En vue de recueillir les contributions des acteurs du secteur privé et celles des DMP/PRM, deux questionnaires ont été mis en ligne sur le site web de l'ARCOP ([www.arcop.bf](http://www.arcop.bf)) dans la rubrique « ACTUALITES ».

Ainsi, vous saurais-je gré, des dispositions qu'il vous plaira de prendre en vue de renseigner lesdits questionnaires **au plus tard le jeudi 25 avril 2024**.

A toutes fins utiles, monsieur YELBI Hamidou est disponible aux contacts suivants : cel : 76 56 01 51/72 01 61 43 ; email : [hyelbi@arcop.bf](mailto:hyelbi@arcop.bf).



**Modeste YAMEOGO**  
*Chevalier de l'Ordre de l'Étalon*





*La célérité dans la transparence*